

Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16M2OP009
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Poitou Charentes 2014-2020
Version	2022.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	5
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	10
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	10
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	17
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 1 / 1a	17
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 1 / 1b	20
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 2 / 2a	23
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 2 / 2c	25
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 3 / 3d	27
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4a	31
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4b	34
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4c	36
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4e	39
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 5 / 6d	41
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe 6 / 8iii.....	43
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU	45
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 6 / 8iii.....	46
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - Axe 6 48	
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe 7 / 10iii.....	49
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU	51
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 7 / 10iii.....	52
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - Axe 7 54	
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe 10 / 9iv.....	55
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU	57

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe10 / 9iv	58
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - Axe10	60
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe11 / 13i	61
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe12 / 13i	65
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU	66
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe12 / 13i	67
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - Axe12	69
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 8	70
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - Axe 8 / Os82	72
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 9	73
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - Axe 9	74
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - Axe 9 / Os9.2	75
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe13	76
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - Axe13 / 13.1	77
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe14	78
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - Axe14	79
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - Axe14 / 14.1	80
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	81
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance	82
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	85
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	85
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]	86
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé	95
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif	98
Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)	98
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS	99
6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	103
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS	107
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	108
Fonds de co-investissement	108
<i>fonds de co-investissement</i>	111
Fonds de prêts d'honneur dédié création reprise d'entreprise lot 1	114
<i>prêts d'honneur</i>	116
Fonds de prêts d'honneur dédié au développement d'entreprises lot 2	119
<i>prêts d'honneur</i>	122
Nouvelle-Aquitaine Fonds de co-investissement_REACT UE	125
<i>Fonds de co-investissement</i>	127

9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	131
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	133
10.1. Grands projets	133
10.2. Plans d'action communs	136
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	139
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	139
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	140
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	140
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	140
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme	140
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	141
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations	141
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	143
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	144
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	145
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	145
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	145
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	145
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	145
ATLSBS.....	148
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	150
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	150
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	151
16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....	152
17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	153
Documents.....	155
Résultats de la dernière validation	156

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Le Programme Opérationnel (PO) 2014-2020 FEDER/FSE Poitou-Charentes adopté le 12/12/2014 par la Commission européenne est doté de 331.92 M€, dont 279.73 M€ pour le FEDER et 52,19 M€ pour le FSE. Il prévoit un investissement de 527 M€ soit un taux de cofinancement de 62.91% et mobilise 222.97 M€ de FEDER, soit 84% de l'enveloppe, et 84.10 M€ de FSE. A cela s'ajoute un abondement complémentaire au titre de l'initiative REACT-EU (Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe) pour un total de 63.97 M€ de fonds européens (pour un taux de cofinancement de l'ordre de 80% soit un coût total s'élevant à 81 M€). Le FEDER est mobilisé, au sein de REACT-UE, à hauteur de 56.75 M€ et le FSE à hauteur de 7.2 M€.

Programmation 2022

En 2022, 9 instances de sélection se sont tenues ; 124 dossiers ont été programmés. Le nombre total de dossiers programmés s'élève quant à lui à 1221.

Le montant total des opérations programmées est de 688 416 891 € et représente 130.5 % de la maquette, le montant UE est lui de 320 265 893 € soit 96.5 % de la maquette.

Depuis le début du programme, sur le FEDER et hors assistance technique, ce sont 591 dossiers qui ont été programmés pour un coût total de 504.5 M€.

Dans le cadre du FSE et hors assistance technique, ce sont 490 qui ont été programmés pour un coût total de 74.16 M.

En 2022, concernant REACT-EU, hors assistance technique, le montant total des opérations programmées sur l'axe 11 représente 72.4 M€, soit 106.3% de la maquette, pour une participation du FEDER à hauteur de 42.52 M€, soit 78% de la maquette.

Au titre de l'axe 12, hors assistance technique, le montant total des opérations programmées représente 7.84 M€, soit 90.54% de la maquette, avec une participation du FSE programmée à hauteur de 7.2 M€, l'équivalent de 103.93% de la maquette.

Par axe

L'axe 1 « développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie » représente 171 dossiers programmés.

L'axe 2 « favoriser l'accès à l'économie numérique » représente 43 dossiers programmés.

L'axe 3 « Soutenir le développement et la mutation des PME » représente 123 dossiers.

L'axe 4 « promouvoir l'excellence environnementale » représente 150 dossiers programmés.

L'axe 5 « protéger les ressources et le patrimoine naturels » représente 126 dossiers programmés.

L'axe 11 « Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique » représente 70 dossiers programmés.

Pour le FSE, l'axe 6 « soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises » représente 112 dossiers programmés.

Sur l'axe 7 « développer le capital humain » représente 390 dossiers.

L'axe 10 « Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous » représente 7 dossiers programmés.

L'axe 12 « Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique » représente 24 dossiers programmés.

Gouvernance et suivi des modifications

2 comités de suivi ont eu lieu en 2022 tous les 2 sous la forme de consultations écrites. Le premier s'est tenu du 12 au 24 mai 2022 ; le second s'est déroulé du 13 au 23 juin 2022. Le comité de mai a abordé le rapport de mise en œuvre de chaque PO présentés par l'Autorité de gestion (AG). Le comité suivant a abordé les conditions de mise en œuvre de l'OS 10.3.1 « Augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi et des groupes cibles à travers la participation à des parcours et à des actions de formation qualifiante ».

Le Comité de suivi de lancement de cette nouvelle génération de programme s'est tenu le 4 octobre

2022 à Bordeaux en présence de représentants de la Commission européenne.

Le programme opérationnel Poitou-Charentes n'a fait l'objet d'aucune modification au cours l'année 2022. En revanche, les modifications qui avaient été demandées par l'AG en 2021 ont été définitivement adoptées en février 2022 par la Commission européenne.

Communication

Suivant la fusion des anciennes régions Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, les actions de communication sont communes au niveau de l'AG.

En 2022, les actions de communication menées portent sur :

- Le Joli Mois de l'Europe

Cette action consiste à impulser l'organisation d'actions en mai en lien avec l'Europe et les labelliser JME par l'affichage d'un visuel dédié et la distribution d'objets promotionnels.

Les structures sont invitées à inscrire leurs actions sur une page dédiée au Joli Mois de l'Europe et à utiliser le #JMEurope sur tous les réseaux sociaux.

Plusieurs actions :

- - Partenariat avec 6 micro-influenceurs de la région qui ont partagé en vidéo leurs expériences avec le JME ;
 - L'organisation d'un concours en ligne « Mieux connaître l'Europe » est l'occasion d'initier les plus jeunes à l'Europe de manière ludique ;
 - Sur les réseaux sociaux : Mise en lumière des événements du JME ;
 - Achat d'espaces sur des sites internet, Snapchat, Twitter, Facebook, Instagram, abribus, revue ;
 - Relations presse.

Statistiques :

+ de 200 événements

143 retombées médias dont 85% d'articles mentionnant le JME et 280 millions occasions d'être vu

90 contenus créés pour près de 182 528 impressions

- Actions récurrentes
 - Un accompagnement des bénéficiaires dans leurs obligations de publicité. Sont à leur disposition des notices sur les obligations de publicité, des autocollants Europe dans plusieurs formats, une plaque générique, des vidéos. Ces supports ainsi que les maquettes d'affiche A3, panneau de chantier, plaque, logos sont téléchargeables sur le site internet : http://bit.ly/obligations_comUE

Statistiques :

La page aux obligations de publicité : 3984 vues

- Présence sur les réseaux sociaux
 - <https://www.facebook.com/Europeennouvelleaquitaine>
 - <https://twitter.com/UEenNvelleAqui>

Pour mieux faire connaître l'action de l'Europe en Nouvelle-Aquitaine auprès du grand public. Une stratégie a été rédigée permettant d'alterner les actualités, les témoignages et informations sur les aides européennes.

Statistiques (nombre d'abonnés) :

Twitter : 2876

Facebook : 2529

Par ailleurs, le partenariat avec les Centres Europe Direct et les Maisons de l'Europe s'est poursuivi permettant d'apporter une visibilité supplémentaire à l'ensemble des événements organisés en Nouvelle-Aquitaine.

Programme 2021-27

Le travail de rédaction et d'approbation du programme régional FEDER-FSE+ de Nouvelle-Aquitaine s'est poursuivi et a été mené à son terme.

Le programme a été approuvé par la Commission européenne le 26 septembre 2022.

En parallèle, l'Autorité de gestion a entamé un travail sur les outils d'accompagnement et d'explication relatifs à ce nouveau programme. Des guides et autres documents ont été réalisés à destination des porteurs de projets, des partenaires comme des services instructeurs présents au sein de la Région.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
Axe 1	Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie	L'objectif principal de cet axe est de renforcer la RDI sur le territoire. Il est doté de 87M€ de FEDER pour un coût total de 145M€ (taux moyen d'intervention de l'UE de 60%). En 2022, 4 opération a été programmée : - OS 1a : 1 dossier programmé pour un coût total de 0.822 M€ et une participation FEDER de 0.493 M€. - OS 1b : 3 dossiers programmés pour un coût total de 0.621 M€ et une participation FEDER de 0.453 M€. Au 31 décembre 2022, 171 opérations ont été programmées sur cet axe (106 en OS 1a et 65 en OS 1b), pour un coût total de 144.83 M€ (46.55 M€ en 1a et 98.28 M€ en 1b) et un montant FEDER de près de 87.59 M€ (28.24 M€ en 1a et 59.35 M€ en 1b) soit un taux de programmation de 100.7% du montant FEDER. Au 31/12/2022, les paiements s'élèvent à 39.06 M€ et représentent près de 44.9% de la maquette (68.3% pour l'objectif 1a et 33.8% pour l'objectif 1b).
Axe 2	Favoriser l'accès à l'économie numérique	L'axe 2 a pour principal objectif de développer le numérique. Il est doté de 13.9 M€ de FEDER pour un coût total de 23.16 M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60%. Cet axe est composé de 2 objectifs spécifiques : - OS 2.a : aucun nouveau dossier programmé - OS 2.c : 2 dossiers ont été programmés en 2022 pour un coût total de 0.323 M€ et un montant FEDER de 0.132 M€. Au 31 décembre 2022, ce sont 43 opérations qui ont été programmées pour un coût total de 27.54 M€ et un montant de 13.47 M€ de FEDER soit un taux de programmation FEDER de 96.97%. Au 31/12/2022, les paiements s'élèvent à 7.6 M€ et représentent près de 54.73% de la maquette.
Axe 3	Soutenir le développement et la mutation des PME	L'axe 3 a pour principal objectif d'accompagner la mutation des PME régionales. Il est doté de 45.62 M€ de FEDER pour un coût total de 76.04 M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60%. Cet axe est composé d'un seul objectif spécifique : 3.d.1 « Augmenter la taille des entreprises ».

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		En 2022, 14 opérations ont été programmées pour un coût de 17.91 M€ et 5.62 M€ de FEDER. Au 31 décembre 2022, ce sont 123 opérations qui ont été programmées pour un coût de 143.94 M€ et 48.37 M€ de FEDER soit un taux de programmation FEDER de 106.04%. Au 31/12/2022, les paiements s'élèvent à 34.26 M€ et représentent 75% de la maquette.
Axe 4	Promouvoir l'excellence environnementale	L'axe 4 a pour principal objectif de soutenir la transition énergétique, il est doté de 58.64 M€ de FEDER pour un coût total de 97.74 M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60%. Cet axe est composé de quatre objectifs spécifiques. En 2022, 4 opérations ont été programmées pour un coût total de 3.74 M€ et 2.82 M€ de FEDER ainsi réparties : - OS 4.a, aucun dossier programmé ; - OS 4.b, aucun dossier programmé ; - OS 4.c, aucun dossier programmé ; - OS 4.e, 4 dossiers programmés. Au 31 décembre 2022, 150 opérations ont été programmées pour un coût de 172.05 M€ et 57.84 M€ de FEDER soit un taux de programmation FEDER de 98.63%. Au 31/12/2022, les paiements s'élèvent à 31.95 M€ et représentent 54.5% de la maquette.
Axe 5	Protéger les ressources et le patrimoine naturels	L'axe 5 a pour principal objectif de soutenir la biodiversité. Il est doté de 10 M€ de FEDER pour un coût total de 16.66 M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60%. Cet axe est composé d'un objectif spécifique : « 6.d.1 : Sauvegarder les espèces végétales et animales emblématiques et restaurer les milieux naturels et les continuités écologiques (PI 6.d) » En 2022, 4 dossiers ont été programmés pour un coût de 0.750 M€ et 0.353 M€ de FEDER. Au 31 décembre 2022, 126 opérations ont été programmées pour un coût de 27.37 M€ et 10.38 M€ de FEDER soit un taux de programmation de 103.87%. Au 31/12/2022, les paiements s'élèvent à 9.06 M€ et représentent 90.6% de la maquette.
Axe 6	Soutenir la création/reprise d'activités	L'axe 6 a pour principal objectif de répondre aux enjeux du diagnostic territorial en matière de

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
	et la transmission d'entreprises	création/reprise d'activité et transmission d'entreprise. La dotation de l'axe 6 est de 7.3 M€ pour un coût total de 12.16 M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60% pour la période 2014-2020. Cet axe est composé d'un objectif spécifique : 8.iii.1 : Augmenter le nombre de créateurs et de repreneurs accompagnés (PI 8.iii). En 2022, 7 dossiers ont été programmés pour un montant FSE de 0.256 M€ et un coût de 0.140 M€. Depuis le début du programme, 112 opérations ont été programmées pour un montant total de 14.98 M€ dont 7.23 M€ de FSE soit un taux de programmation UE de 99.15% de la maquette. Au 31 décembre 2022, le total des paiements s'élèvent à 6.84 M€ représentant 93.8% de la maquette.
Axe 7	Développer le capital humain	L'axe 7, doté de 33.10 M€ de FSE pour un coût total de 55.17 M€ (taux moyen 60%) a pour objectif d'investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie. En 2022, sur l'axe 7 : • 14 opérations ont été programmées pour un montant FSE de 1.79 M€ sur un coût total de 0.910 M€ relevant de l'OS 10.iii.1 « Augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi et des groupes cibles à travers la participation à des parcours et à des actions de formation qualifiante » ; • Aucune nouvelle opération relevant de l'OS 10.iii.2 n'a été programmée. Au 31 décembre 2022, 390 opérations ont été programmées sur l'axe 7 pour un montant total de 58.37 M€ dont 34.01 M€ de FSE (102.75% de la maquette) se répartissant comme suit : • L'objectif spécifique 10.iii.1 : 350 opérations programmées pour un montant FSE de 23.21 M€. • L'objectif spécifique 10.iii.2 : 40 opérations programmées pour un montant FSE de 10.8 M€. Au 31 décembre 2022, le total des paiements s'élèvent à 27.55 M€ représentant 83.25% de la maquette.
Axe 8	Assistance technique FEDER	L'axe 8 a pour vocation de prendre en charge les dépenses liées à l'assistance technique (AT) relevant du FEDER. Pour cela il est doté de 7,8 M€ de FEDER pour un coût total de 13 M€, soit un taux moyen d'intervention FEDER de 60%. Cet axe se compose de deux Objectifs Spécifiques : • 8.1 Mettre en œuvre un système efficace de gestion, de pilotage et de contrôle du FEDER, • 8.2 Augmenter la notoriété des fonds européens et du FEDER en particulier.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		L'Autorité de gestion a fait le choix de recourir au Financement à taux forfaitaire de l'AT – conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/1867 relatif au financement de l'AT à taux forfaitaire entré en vigueur le 9 novembre 2019. En conséquence, au titre de 2022 aucune nouvelle programmation n'a été réalisée ; l'Autorité de gestion a complètement mis en œuvre le taux forfaitaire de 4% appliqué aux montants des dépenses déclarées relevant des axes hors AT. L'appel de fonds pour les 3 PO de Nouvelle-Aquitaine a été réalisé le 12/05/2022. Pour rappel, certaines opérations d'AT ont été subventionnées et soldées antérieurement au passage au taux forfaitaire ; les objectifs de ces opérations ont été atteints. Afin d'éviter tout risque de double financement d'une même dépense d'AT, le financement à taux forfaitaire n'est appliqué qu'aux dépenses ayant fait l'objet d'une vérification de gestion après l'entrée en vigueur du règlement délégué 2019/1867 et doit impérativement courir jusqu'à la fin de la programmation. Cette vérification est effectuée avec une extraction du système d'information MDNA indiquant les dates de transmission des CSF par l'AG à l'AC.
Axe 9	Assistance technique FSE	L'axe 9 a pour vocation de prendre en charge les dépenses liées à l'assistance technique (AT) relevant du FSE. Il est doté de 1.57 M€ de FSE sur un coût total de 2.62 M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 60%. Cet axe se compose de deux Objectifs Spécifiques : • 9.1 Mettre en œuvre un système efficace de gestion, de pilotage et de contrôle du FSE • 9.2 Augmenter la notoriété des fonds européens et du FSE en particulier. L'Autorité de gestion a fait le choix de recourir au Financement à taux forfaitaire de l'AT – conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/1867 relatif au financement de l'AT à taux forfaitaire entré en vigueur le 9/11/2019. En conséquence, au titre de 2022 aucune nouvelle programmation n'a été réalisée ; l'Autorité de gestion a complètement mis en œuvre le taux forfaitaire de 4% appliqué aux montants des dépenses déclarées relevant des axes hors AT.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		L'appel de fonds pour les 3 PO de Nouvelle-Aquitaine a été réalisé le 12/05/2022. Pour rappel, certaines opérations d'AT ont été subventionnées et soldées antérieurement au passage au taux forfaitaire ; les objectifs de ces opérations ont été atteints. Afin d'éviter tout risque de double financement d'une même dépense d'AT, le financement à taux forfaitaire n'est appliqué qu'aux dépenses ayant fait l'objet d'une vérification de gestion après l'entrée en vigueur du règlement délégué 2019/1867 et doit impérativement courir jusqu'à la fin de la programmation. Cette vérification est effectuée avec une extraction du système d'information MDNA indiquant les dates de transmission des CSF par l'AG à l'AC.
Axe10	Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.	La Commission européenne a proposé à travers son « Initiative d'investissement en réaction au Coronavirus » (CRII) de soutenir avec les fonds européens certaines mesures d'urgence prises par les Etats membres. C'est dans ce cadre que l'axe 10 a été créé. Il permet de : • De cofinancer les opérations d'achat d'équipements de protection individuelle réalisées en réaction immédiate au début de la crise par l'intermédiaire du FSE, • Du fait de la disponibilité réduite de fonds FSE sur le Programme opérationnel Poitou-Charentes, de concentrer le soutien européen aux achats réalisés en urgence par les collectivités locales du 1er février jusqu'au 11 mai 2020. Cet axe a été abondé de 3M€ en provenance de l'axe 7 FSE-Objectif thématique 10-PI iii. Le montant total maqueté est de 5 M€. En 2022, 1 opération a été programmée pour un montant UE de 0.106 M€ avec un coût total s'élevant à 0.177 M€. Au 31 décembre 2022, 7 opération a été programmée pour un montant de 3.43 M€ de coût total et 2.22 M€ de fonds UE. Les paiements quant à eux représentent 2.226 M€ soit l'équivalent de 74.23% de la maquette.
Axe11	Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique	Pour parer les effets de la pandémie dite COVID-19 qui a touché l'Europe depuis 2020, la Commission a arrêté un plan de relance : « Next Génération EU ». Dans ce cadre la mobilisation de crédits FEDER-FSE supplémentaires au titre de l'initiative « REACT-EU » permet de soutenir la réparation des dommages économiques et sociaux engendrés par la crise tout en préparant une reprise écologique numérique et

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		résiliente de l'économie. L'Axe 11 « Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique » est la traduction de cette volonté. Les actions menées s'inscrivent dans la priorité 12, OS 11.1 et mobilisent le FEDER. L'axe permet de privilégier les investissements durables et pérennes, notamment ceux des PME ; de remédier aux revers subis par le programme du fait de la pandémie ; de soutenir les solutions « gagnant-gagnant » permettant à la fois de faire face aux conséquences socio-économiques négatives de la crise et favoriser la transition vers une économie verte et numérique. Il est doté de 54.48 M€ de FEDER pour un coût total de 68.1 M€ (taux moyen d'intervention de l'UE de 80%). En 2022, 55 opérations ont été programmées pour un coût total de 49.9 M€ et une prise en charge par le FEDER à hauteur de 30.8 M€. Au 31 décembre 2022, 70 opérations ont été programmées sur cet axe pour un coût total de 72.39 M€ et un montant FEDER de près de 42.52 M€ soit un taux de programmation de 78.05% du montant FEDER. Au 31/12/2022, le total des paiements s'est élevé à 4.67 M€ soit l'équivalent de 8.6% de la maquette.
Axe12	Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique	Pour parer les effets de la pandémie dite COVID-19 qui a touché l'Europe depuis 2020, la Commission a arrêté un plan de relance : « Next Génération EU ». Dans ce cadre la mobilisation de crédits FEDER-FSE supplémentaires au titre de l'initiative « REACT-EU » permet de soutenir la réparation des dommages économiques et sociaux engendrés par la crise tout en préparant une reprise écologique numérique et résiliente de l'économie. L'Axe 12 « Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique » est la traduction de cette volonté. Les actions menées s'inscrivent dans la priorité 12, OS 12.1 et mobilisent le FSE. L'axe est doté de 6.92 M€ de FSE pour un coût total de 8.66 M€ (taux moyen d'intervention de l'UE de 80%). En 2022, 24 opérations ont été programmées pour un coût total de 7.8 M€ et une prise en charge par le FSE à hauteur de 7.2 M€. Au 31 décembre 2022, aucune paiement n'a encore été réalisé.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		Ajout dans le cadre de la version 2022.1 pour répondre aux observations formulées : Les opérations ont commencé à être programmées en 2022. Les réalisations devraient pouvoir être constatées en 2023 au terme de ces mêmes opérations.
Axe13	Assistance Technique REACT-UE-FEDER	L'Axe 13 correspond à l'assistance technique pour REACT-UE, dans sa composante FEDER. Il est doté d'une enveloppe de 2.27 M€ de fonds européens pour un coût total de 3.78 M€. Pas d'AT forfaitaire demandé en 2022 au titre de l'axe 13. L'Autorité de gestion a fait le choix de recourir au Financement à taux forfaitaire de l'assistance technique – conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/1867 relatif au financement de l'Assistance Technique à taux forfaitaire entré en vigueur le 9 novembre 2019.
Axe14	Assistance Technique REACT-UE-FSE	L'Axe 14 correspond à l'assistance technique pour REACT-UE, dans sa composante FSE. Il est doté d'une enveloppe de 0.28 M€ de fonds européens pour un coût total de 0.48 M€. Pas d'AT forfaitaire demandé en 2022 au titre de l'axe 13. L'Autorité de gestion a fait le choix de recourir au Financement à taux forfaitaire de l'assistance technique – conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/1867 relatif au financement de l'Assistance Technique à taux forfaitaire entré en vigueur le 9 novembre 2019.

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	35,00			28,40			
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	35,00			93,45			
F	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	En transition	350,00			389,00			
S	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	En transition	350,00			1 158,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	28,40			14,20			8,20		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	96,65			84,55			40,85		
F	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	250,00			235,00			208,00		
S	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	1 129,00			1 072,00			817,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	7,00			0,00			0,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	35,43			31,13			18,50		
F	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	116,00			4,00			0,00		
S	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	758,00			665,00			248,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00					
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	1,00					
F	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	0,00					
S	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	7,00					

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1.a.1 - Renforcer les capacités de la recherche dans les domaines d'activités stratégiques pour augmenter l'effort régional de recherche-développement

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
1aR1	Effectif de R&D en Nouvelle Aquitaine	ETP	En transition	21 409,00	2014	24 192,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
1aR1	Effectif de R&D en Nouvelle Aquitaine								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1aR1	Effectif de R&D en Nouvelle Aquitaine	22 793,00		21 466,00		21 049,00		21 409,00	

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	250,00			496,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	250,00			585,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	200,00			472,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	200,00			577,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	75,00			140,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	75,00			605,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	25 000 000,00			13 527 240,40			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	25 000 000,00			30 969 994,34			
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	En transition	70,00			81,00			
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	En transition	70,00			181,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	339,00			339,00			315,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	459,00			523,00			527,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	324,00			325,00			304,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	481,00			486,00			493,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	27,00			28,00			16,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	588,00			185,00			162,00		

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	4 057 987,54			3 584 775,46			2 868 293,24		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	31 668 305,62			31 277 187,47			23 283 340,50		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	20,00			19,00			6,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	106,00			112,00			107,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	148,00			4,00			2,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	318,00			242,00			181,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	140,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	292,00			216,00			160,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	14,00			0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	61,00			41,00			34,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	1 481 553,33			747 391,09			118 591,37		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	10 445 238,94			10 148 419,80			7 141 839,89		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	5,00			3,00			1,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	66,00			36,00			21,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	64,00					
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00					
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	55,00					
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00					
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	11,00					
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00					
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	2 507 704,68					
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	0,00					
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	6,00					

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	1.b.1 - Accroître l'innovation des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
1bR1	DIRD des entreprises en Nouvelle-Aquitaine	Millions €	En transition	1 386,00	2014	1 521,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
1bR1	DIRD des entreprises en Nouvelle-Aquitaine								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1bR1	DIRD des entreprises en Nouvelle-Aquitaine	1 537,00		1 391,00		1 451,00		1 386,00	

Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 2 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	En transition	100,00			51,00			
S	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	En transition	100,00			123,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	51,00			51,00			33,00		
S	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	123,00			123,00			123,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	51,00			33,00			0,00		
S	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	123,00			73,00			73,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	0,00					
S	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	73,00					

Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	2.a.1 - Déployer le Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire régional

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
Res2a	Taux de sites prioritaires raccordés au THD	Taux	En transition	35,50	2016	95,55			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
Res2a	Taux de sites prioritaires raccordés au THD								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Res2a	Taux de sites prioritaires raccordés au THD			35,50		35,50		0,00	

Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 2 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	En transition	53,00			34,00			
S	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	En transition	53,00			54,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	26,00			22,00			16,00		
S	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	51,00			43,00			40,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	5,00			5,00			0,00		
S	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	26,00			24,00			22,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	0,00					
S	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	6,00					

Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	2.c.1 - Accroître l'offre et la qualité des services numériques pour améliorer l'attractivité du territoire

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
Res2c	Taux d'organisations (collectivités, administrations publiques, associations et entreprises) utilisant des services en ligne	Taux	En transition	15,30	2015	25,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
Res2c	Taux d'organisations (collectivités, administrations publiques, associations et entreprises) utilisant des services en ligne								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Res2c	Taux d'organisations (collectivités, administrations publiques, associations et entreprises) utilisant des services en ligne			15,30		15,30		0,00	

Axe prioritaire	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 3 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	1 011,00			672,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	1 011,00			960,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	91,00			60,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	91,00			124,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	300,00			160,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	300,00			498,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	920,00			612,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	920,00			1 074,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	En transition	59 000 000,00			34 043 230,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	En transition	59 000 000,00			80 401 629,99			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	11 000 000,00			864 953,00			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	11 000 000,00			15 691 460,46			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	150,00			241,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	150,00			530,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	604,00			588,00			501,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	948,00			1 890,00			2 593,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	47,00			42,00			23,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	112,00			83,00			63,00		

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	160,00			160,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	497,00			530,00			1 027,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	556,00			544,00			480,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 074,00			1 793,00			2 516,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	26 065 477,00			22 832 442,10			8 848 648,93		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	76 376 560,33			75 377 267,69			58 130 734,94		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	864 952,50			864 952,50			361 322,93		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	12 273 284,76			10 275 054,48			16 069 334,80		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	166,00			157,00			66,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	509,00			447,00			351,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	341,00			17,00			1,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 570,00			1 425,00			1 397,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	16,00			9,00			1,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	40,00			33,00			20,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1 027,00			14,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	326,00			8,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2 516,00			1 378,00			1 377,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	5 534 995,98			5 183 353,22			216 800,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	36 094 223,05			30 217 993,57			24 046 352,38		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	146 688,90			0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	15 041 669,48			6 167 388,48			1 624 411,39		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	36,00			27,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	232,00			112,00			101,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	179,00					
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00					
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	4,00					

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00					
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00					
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00					
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	175,00					
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00					
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	2 705 265,23					
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00					
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	360 600,00					
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00					
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	10,00					

Axe prioritaire	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	3.d.1 - Augmenter la taille des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
Rs3d1	Nombre d'entreprises de 10 à 99 salariés	Nombre	En transition	9 418,00	2012	9 800,00			les données inscrites dans la colonne 2015 sont les données définitives publiées par l'INSEE fin 2017. Attente d'autres publications pour mise à jour des valeurs.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
Rs3d1	Nombre d'entreprises de 10 à 99 salariés								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rs3d1	Nombre d'entreprises de 10 à 99 salariés					9 470,00			

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	16,00			14,30			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	16,00			24,41			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	38 000,00			19 460,30			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	38 000,00			42 117,62			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	12,70			13,02			6,97		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	24,75			24,24			19,51		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	11 824,33			11 824,15			3 518,60		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	43 524,62			48 882,55			38 945,47		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	6,97			6,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	15,80			14,51			12,17		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	3 518,60			2 086,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	23 849,64			12 674,00			11 348,50		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00					
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	8,85					
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00					
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	7 695,00					

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	4.a.1 - Augmenter la part d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
Rs4a1	Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale régionale	taux	En transition	12,90	2012	32,00			Les données 2020 et 2021 ne sont pas connues au moment de la rédaction de ce rapport

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
Rs4a1	Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale régionale					20,58		19,86	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rs4a1	Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale régionale	18,97		17,91		16,95		13,70	

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	2,00			2,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	2,00			3,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00			1,00			1,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00			2,00			2,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00			1,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00					

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises
Objectif spécifique	4.b.1 - Augmenter l'efficacité énergétique des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
Rs4b1	Part de la consommation d'énergie des industries dans la consommation régionale	taux	En transition	15,00		14,50			Les données 2020 et 2021 ne sont pas connues au moment de la rédaction de ce rapport

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
Rs4b1	Part de la consommation d'énergie des industries dans la consommation régionale					16,18		15,82	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rs4b1	Part de la consommation d'énergie des industries dans la consommation régionale	15,40		15,69		16,40		14,50	

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	1 040,00			1 058,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	1 040,00			1 565,00			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	6 400 000,00			2 078 724,00			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	6 400 000,00			7 949 328,33			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes CO2eq	En transition	2 539,00			2 646,90			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes CO2eq	En transition	2 539,00			3 753,63			
F	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	nombre	En transition	34,00			15,00			
S	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	nombre	En transition	34,00			41,00			
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	m2	En transition	70 000,00			14 796,40			
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	m2	En transition	70 000,00			72 621,67			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	637,00			637,00			587,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 565,00			1 273,00			1 040,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	1 212 548,00			917 796,00			52 020,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	8 013 025,33			7 447 231,54			6 197 253,86		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 417,00			1 381,33			556,90		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	3 793,54			3 571,96			2 452,48		
F	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	12,00			9,00			1,00		

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
S	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	43,00			43,00			31,00		
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	9 302,40			8 290,75			510,00		
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	73 115,42			86 958,43			51 626,12		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	471,00			0,00			0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	593,00			321,00			0,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	52 020,00			0,00			0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	6 387 631,56			6 503 487,46			5 980 877,46		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	312,50			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 357,76			1 112,96			587,25		
F	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	1,00			0,00			0,00		
S	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	29,00			29,00			21,00		
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	510,00			0,00			0,00		
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	51 511,87			50 356,96			48 386,63		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00					
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00					
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00					
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00					
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00					
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00					
F	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	0,00					
S	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	0,00					
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00					
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00					

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	4.c.1 - Accroître les performances énergétiques des bâtiments publics et du logement

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
Rt4c1	Part de la consommation d'énergie dans le tertiaire (y compris bâtiments publics) par rapport au total de la consommation régionale	Taux	En transition	11,00		10,00			
Rt4c2	Part des logements sociaux consommant moins de 150 kwh/m2/an (ABC) dans le parc social « antérieur à la RT2000 »	Taux	En transition	18,00	2015	25,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
Rt4c1	Part de la consommation d'énergie dans le tertiaire (y compris bâtiments publics) par rapport au total de la consommation régionale					11,64		11,56	
Rt4c2	Part des logements sociaux consommant moins de 150 kwh/m2/an (ABC) dans le parc social « antérieur à la RT2000 »								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rt4c1	Part de la consommation d'énergie dans le tertiaire (y compris bâtiments publics) par rapport au total de la consommation régionale	12,04		11,91		11,22		11,00	
Rt4c2	Part des logements sociaux consommant moins de 150 kwh/m2/an (ABC) dans le parc social « antérieur à la RT2000 »					18,00		9,00	

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	nombre	En transition	10,00			3,00			
S	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	nombre	En transition	10,00			10,00			
F	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	nombre	En transition	71,00			75,00			
S	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	nombre	En transition	71,00			84,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	2,00			1,00			0,00		
S	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	10,00			8,00			5,00		
F	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	81,00			78,00			73,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	5,00			5,00			4,00		
F	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	71,00			71,00			1,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	0,00					
S	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	2,00					
F	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	0,00					
S	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	1,00					

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	4.e.1 - Augmenter l'utilisation des services de mobilité propre

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
4eR1	Fréquentation des TER en Nouvelle-Aquitaine	Voyageurs-km	En transition	913 324 950,00	2014	1 158 245 134,00			une erreur de frappe a conduit à indiquer un chiffre différent à la donnée réelle sur l'année de référence 2014 , L'AG rectifiera lors d'une prochaine modification de PO.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
4eR1	Fréquentation des TER en Nouvelle-Aquitaine							825 492 280,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
4eR1	Fréquentation des TER en Nouvelle-Aquitaine	923 640 458,00		837 459 247,00		888 076 545,00		912 324 950,00	

Axe prioritaire	Axe 5 - Protéger les ressources et le patrimoine naturels
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 5 / 6d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	920,00			2 448,20			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	920,00			17 408,89			
F	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	En transition	100,00			106,00			
S	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	En transition	100,00			217,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	2 348,24			2 348,24			1 198,85		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	17 408,89			24 547,24			24 546,49		
F	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	106,00			106,00			65,00		
S	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	219,00			265,00			261,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	13,38			0,00			0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	23 995,11			22 752,19			22 618,40		
F	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	15,00			0,00			0,00		
S	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	212,00			117,00			100,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00					
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00					
F	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	0,00					
S	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	0,00					

Axe prioritaire	Axe 5 - Protéger les ressources et le patrimoine naturels
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	6.d.1 - Sauvegarder les espèces végétales et animales emblématiques et restaurer les milieux naturels et les continuités écologiques

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
Rs6d1	Surfaces protégées suite aux plans de sauvegarde et de gestion	hectares	En transition	12 000,00	2012	15 600,00			
Rs6d2	Part observée du linéaire de cours d'eau colonisé par les Jussies	taux	En transition	62,30	2013	62,30			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
Rs6d1	Surfaces protégées suite aux plans de sauvegarde et de gestion							14 336,00	
Rs6d2	Part observée du linéaire de cours d'eau colonisé par les Jussies							46,20	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rs6d1	Surfaces protégées suite aux plans de sauvegarde et de gestion					13 305,00			
Rs6d2	Part observée du linéaire de cours d'eau colonisé par les Jussies					72,60			

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe 6 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						1 040,00	603,00	437,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						441,00	281,00	160,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						281,00	193,00	88,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						4 750,00	2 754,00	1 996,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	50,00 %	%	%	3 858,00	2 253,00	1 605,00	0,67			0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						1 266,00	746,00	520,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						1 523,00	908,00	615,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						812,00	488,00	324,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						90,00	53,00	37,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						223,00	126,00	97,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	13,00	21,00	135,00	79,00	39,00	35,00	86,00	58,00	130,00	85,00	89,00	65,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	110,00	50,00	80,00	43,00	3,00	5,00	4,00	5,00	6,00	10,00	38,00	24,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	15,00	18,00	17,00	8,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	51,00	22,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	436,00	727,00	268,00	150,00	173,00	106,00	617,00	329,00	188,00	97,00	344,00	181,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	380,00	605,00	208,00	126,00	164,00	100,00	553,00	301,00	177,00	89,00	248,00	116,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	60,00	97,00	90,00	52,00	44,00	37,00	156,00	93,00	108,00	55,00	120,00	66,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	818,00	575,00	88,00	40,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	453,00	304,00	35,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	52,00	35,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	117,00	88,00	9,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	81,00	55,00	30,00	39,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	29,00	21,00	11,00	2,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	68,00	26,00	40,00	13,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	295,00	164,00	433,00	242,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	219,00	109,00	304,00	159,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	106,00	77,00	62,00	43,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022								
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020					
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018					
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016					
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014					
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - **Axe 6 / 8iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition				11 513,00	6 647,00	4 866,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				3 215,00	1 762,00	1 453,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				2 431,00	1 405,00	1 026,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				1 661,00	966,00	695,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				15 957,00	9 769,00	6 188,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				2 950,00	1 730,00	1 220,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				2 452,00	1 531,00	921,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				286,00	192,00	94,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				5 063,00	3 488,00	1 575,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				16 574,00	10 081,00	6 493,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				7 492,00	3 778,00	3 714,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				1 293,00	805,00	488,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				1 002,00	534,00	468,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				1 440,00	772,00	668,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				238,00	159,00	79,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				21 367,00	15 666,00	5 701,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					29 901,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	1 934,00	882,00	1 052,00	1 491,00	837,00	654,00	1 393,00	783,00	610,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	512,00	207,00	305,00	308,00	149,00	159,00	334,00	178,00	156,00
CO03	personnes inactives	En transition	461,00	219,00	242,00	422,00	270,00	152,00	91,00	50,00	41,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	279,00	123,00	156,00	306,00	197,00	109,00	80,00	43,00	37,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	3 204,00	1 643,00	1 561,00	2 619,00	1 595,00	1 024,00	1 945,00	1 160,00	785,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	640,00	323,00	317,00	477,00	289,00	188,00	184,00	103,00	81,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	382,00	188,00	194,00	319,00	191,00	128,00	342,00	194,00	148,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	34,00	20,00	14,00	50,00	35,00	15,00	19,00	12,00	7,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	792,00	458,00	334,00	447,00	300,00	147,00	353,00	245,00	108,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	3 059,00	1 488,00	1 571,00	2 596,00	1 662,00	934,00	2 016,00	1 260,00	756,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	1 651,00	733,00	918,00	1 225,00	601,00	624,00	972,00	433,00	539,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	172,00	86,00	86,00	233,00	153,00	80,00	146,00	87,00	59,00
CO16	participants handicapés	En transition	209,00	84,00	125,00	138,00	73,00	65,00	127,00	57,00	70,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	252,00	115,00	137,00	184,00	98,00	86,00	117,00	59,00	58,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	35,00	17,00	18,00	20,00	15,00	5,00	9,00	5,00	4,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	3 134,00	1 604,00	1 530,00	2 061,00	1 244,00	817,00	1 557,00	946,00	611,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		5 599,00			4 532,00			3 429,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	1 409,00	835,00	574,00	1 403,00	853,00	550,00	1 443,00	918,00	525,00

CO02	chômeurs de longue durée	En transition	332,00	195,00	137,00	434,00	249,00	185,00	402,00	252,00	150,00
CO03	personnes inactives	En transition	240,00	153,00	87,00	271,00	166,00	105,00	379,00	218,00	161,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	192,00	123,00	69,00	230,00	143,00	87,00	248,00	143,00	105,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	1 540,00	1 000,00	540,00	1 709,00	1 108,00	601,00	1 796,00	1 207,00	589,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	267,00	162,00	105,00	290,00	175,00	115,00	389,00	246,00	143,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	258,00	179,00	79,00	264,00	161,00	103,00	213,00	142,00	71,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	55,00	42,00	13,00	53,00	36,00	17,00	32,00	21,00	11,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	550,00	374,00	176,00	539,00	393,00	146,00	1 082,00	786,00	296,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	1 721,00	1 107,00	614,00	1 961,00	1 267,00	694,00	1 631,00	1 039,00	592,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	800,00	420,00	380,00	793,00	406,00	387,00	864,00	488,00	376,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	123,00	71,00	52,00	211,00	142,00	69,00	203,00	136,00	67,00
CO16	participants handicapés	En transition	106,00	72,00	34,00	186,00	104,00	82,00	131,00	81,00	50,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	197,00	104,00	93,00	160,00	97,00	63,00	223,00	120,00	103,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	39,00	28,00	11,00	22,00	17,00	5,00	78,00	53,00	25,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	1 479,00	966,00	513,00	1 589,00	1 017,00	572,00	2 085,00	1 377,00	708,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
Total général des participants			3 189,00			3 383,00			3 618,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	1 053,00	682,00	371,00	1 387,00	857,00	530,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	351,00	214,00	137,00	542,00	318,00	224,00
CO03	personnes inactives	En transition	278,00	163,00	115,00	289,00	166,00	123,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	141,00	86,00	55,00	185,00	108,00	77,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	1 061,00	693,00	368,00	2 083,00	1 363,00	720,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	317,00	200,00	117,00	386,00	232,00	154,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	204,00	140,00	64,00	470,00	336,00	134,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	25,00	13,00	12,00	18,00	13,00	5,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	615,00	447,00	168,00	685,00	485,00	200,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	1 172,00	727,00	445,00	2 418,00	1 531,00	887,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	568,00	343,00	225,00	619,00	354,00	265,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	135,00	82,00	53,00	70,00	48,00	22,00
CO16	participants handicapés	En transition	83,00	52,00	31,00	22,00	11,00	11,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	190,00	109,00	81,00	117,00	70,00	47,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	21,00	14,00	7,00	14,00	10,00	4,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	7 799,00	7 423,00	376,00	1 663,00	1 089,00	574,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
Total général des participants			2 392,00			3 759,00		

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - **Axe 6**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	En transition	nombre	11 850,00	7 584,00	4 266,00	29 901,00	17 821,00	12 080,00	2,52	2,35	2,83	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	En transition	5 599,00	2 744,00	2 855,00	4 532,00	2 702,00	1 830,00	3 429,00	1 993,00	1 436,00	3 189,00	1 988,00	1 201,00	3 383,00	2 127,00	1 256,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	En transition	3 618,00	2 343,00	1 275,00	2 392,00	1 538,00	854,00	3 759,00	2 386,00	1 373,00

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						521,00	352,00	169,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						2 486,00	1 107,00	1 379,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Proportion	15,00 %	%	%	6,00	0,00	6,00	0,37			0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						4 586,00	2 306,00	2 280,00				0,00	1,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	15,00 %	%	%	3 741,00	1 661,00	2 080,00	1,16			0,00	1,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						1 011,00	403,00	608,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	15,00 %	%	%	986,00	399,00	587,00	0,31			0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						1 571,00	584,00	987,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						10,00	6,00	4,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						8,00	6,00	2,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						2,00	1,00	1,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	2,00	2,00	1,00	7,00	1,00	15,00	115,00	37,00	161,00	57,00	64,00	31,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	42,00	20,00	38,00	58,00	118,00	180,00	101,00	196,00	291,00	294,00	348,00	390,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	1,00	0,00	1,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	26,00	29,00	160,00	236,00	301,00	219,00	228,00	185,00	478,00	389,00	677,00	668,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	26,00	28,00	160,00	235,00	301,00	212,00	127,00	167,00	223,00	322,00	427,00	598,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	40,00	39,00	52,00	92,00	143,00	127,00	50,00	82,00	30,00	83,00	49,00	101,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	40,00	39,00	52,00	87,00	143,00	124,00	50,00	78,00	28,00	78,00	47,00	98,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	43,00	36,00	37,00	68,00	111,00	181,00	86,00	152,00	107,00	191,00	132,00	215,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	1,00	3,00	5,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	3,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	8,00	20,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	160,00	233,00	9,00	8,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	1,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	410,00	525,00	26,00	28,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	372,00	493,00	25,00	24,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	38,00	83,00	1,00	1,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	38,00	82,00	1,00	1,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	62,00	140,00	6,00	4,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
												Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021							2020						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019							2018						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017							2016						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - **Axe 7 / 10iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	10 700,00	3 210,00	7 490,00	21 549,00	7 097,00	14 452,00	2,01	2,21	1,93	1,00	0,00	1,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	3 500,00	1 097,00	2 403,00	8 096,00	2 724,00	5 372,00	2,31	2,48	2,24	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				919,00	648,00	271,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				109,00	5,00	104,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				2 869,00	1 641,00	1 228,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	4 300,00	2 666,00	1 634,00	5 663,00	3 164,00	2 499,00	1,32	1,19	1,53	1,00	0,00	1,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				3 317,00	1 061,00	2 256,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				4,00	1,00	3,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				7 375,00	3 547,00	3 828,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				12 259,00	4 165,00	8 094,00				1,00	0,00	1,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				3 390,00	871,00	2 519,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				2 684,00	918,00	1 766,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				4 131,00	1 482,00	2 649,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				4 758,00	1 678,00	3 080,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				529,00	276,00	253,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				10 452,00	3 800,00	6 652,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				6,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					25 337,00						1,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	374,00	205,00	169,00	1 279,00	421,00	858,00	4 220,00	1 484,00	2 736,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	222,00	137,00	85,00	395,00	135,00	260,00	1 487,00	504,00	983,00
CO03	personnes inactives	En transition	6,00	3,00	3,00	18,00	1,00	17,00	38,00	8,00	30,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	6,00	3,00	3,00	14,00	1,00	13,00	21,00	1,00	20,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	61,00	8,00	53,00	39,00	1,00	38,00	58,00	0,00	58,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	188,00	123,00	65,00	254,00	106,00	148,00	615,00	296,00	319,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	22,00	1,00	21,00	139,00	47,00	92,00	709,00	240,00	469,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	235,00	141,00	94,00	429,00	156,00	273,00	1 215,00	555,00	660,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	122,00	46,00	76,00	523,00	149,00	374,00	1 961,00	591,00	1 370,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	83,00	29,00	54,00	251,00	68,00	183,00	599,00	152,00	447,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	81,00	52,00	29,00	196,00	58,00	138,00	857,00	291,00	566,00
CO16	participants handicapés	En transition	54,00	25,00	29,00	201,00	65,00	136,00	797,00	294,00	503,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	102,00	44,00	58,00	229,00	65,00	164,00	890,00	335,00	555,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	62,00	47,00	15,00	40,00	18,00	22,00	108,00	53,00	55,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	87,00	35,00	52,00	514,00	162,00	352,00	1 801,00	597,00	1 204,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		441,00			1 336,00			4 316,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	3 271,00	986,00	2 285,00	3 665,00	1 113,00	2 552,00	5 059,00	1 754,00	3 305,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	1 161,00	353,00	808,00	1 292,00	385,00	907,00	2 023,00	739,00	1 284,00
CO03	personnes inactives	En transition	193,00	132,00	61,00	278,00	203,00	75,00	326,00	278,00	48,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	24,00	0,00	24,00	29,00	0,00	29,00	6,00	0,00	6,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	47,00	0,00	47,00	490,00	309,00	181,00	1 011,00	647,00	364,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	413,00	184,00	229,00	897,00	532,00	365,00	2 099,00	1 267,00	832,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	588,00	183,00	405,00	623,00	202,00	421,00	683,00	198,00	485,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	745,00	320,00	425,00	1 201,00	544,00	657,00	2 101,00	1 119,00	982,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	1 844,00	537,00	1 307,00	2 251,00	803,00	1 448,00	3 167,00	1 226,00	1 941,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	510,00	107,00	403,00	602,00	138,00	464,00	735,00	200,00	535,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	361,00	137,00	224,00	304,00	107,00	197,00	540,00	182,00	358,00
CO16	participants handicapés	En transition	661,00	211,00	450,00	791,00	271,00	520,00	927,00	352,00	575,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	640,00	219,00	421,00	896,00	301,00	595,00	1 315,00	493,00	822,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	65,00	28,00	37,00	81,00	42,00	39,00	113,00	68,00	45,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	1 418,00	395,00	1 023,00	1 844,00	643,00	1 201,00	2 732,00	1 108,00	1 624,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	6,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		3 511,00			4 433,00			6 396,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	3 374,00	1 045,00	2 329,00	306,00	89,00	217,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	1 390,00	433,00	957,00	126,00	38,00	88,00
CO03	personnes inactives	En transition	60,00	23,00	37,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	9,00	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	840,00	517,00	323,00	323,00	159,00	164,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	1 138,00	642,00	496,00	58,00	14,00	44,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	450,00	148,00	302,00	103,00	42,00	61,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	1 282,00	631,00	651,00	167,00	81,00	86,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	2 084,00	694,00	1 390,00	306,00	119,00	187,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	522,00	146,00	376,00	88,00	31,00	57,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	334,00	86,00	248,00	11,00	5,00	6,00
CO16	participants handicapés	En transition	624,00	231,00	393,00	76,00	33,00	43,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	622,00	203,00	419,00	64,00	18,00	46,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	60,00	20,00	40,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	1 719,00	706,00	1 013,00	337,00	154,00	183,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
	Total général des participants		4 274,00			629,00		

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - **Axe 7**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe10 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
												Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	Nombre (Entités)		Nombre	16,00			0,81			13,00	0,00	0,00	2,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021							2020						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	11,00	0,00	0,00	11,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	

Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - **Axe10 / 9iv**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - **Axe10**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	EUR	5 000 000,00			3 335 889,80	0,00	0,00	0,67			3 335 889,80		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe11 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe11 / 13i

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises		1 040,00			31,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises		1 040,00			571,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises		47,00			5,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises		47,00			45,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises		20,00			1,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises		20,00			191,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises		973,00			26,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises		973,00			52,00			
F	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	nombre		12,00			2,00			
S	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	nombre		12,00			5,00			
F	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	EUR		5 107 747,00			0,00			
S	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	EUR		5 107 747,00			0,00			
F	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	EUR		2 553 874,00			0,00			
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	EUR		2 553 874,00			1 376 995,30			
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	m2		9 311,00			0,00			
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	m2		9 311,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	40,00			0,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	15,00			0,00			0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	25,00			0,00			0,00		
F	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	0,00			0,00			0,00		
S	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	2,00			0,00			0,00		
F	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00			0,00			0,00		
S	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00			0,00			0,00		
F	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00			0,00			0,00		
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00			0,00			0,00		
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
F	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	0,00			0,00			0,00		
S	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	0,00			0,00			0,00		
F	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00			0,00			0,00		
S	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00			0,00			0,00		
F	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00			0,00			0,00		
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00			0,00			0,00		
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00		
F	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	0,00			0,00		
S	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00			0,00		
S	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00			0,00		
F	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00			0,00		
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00			0,00		
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00			0,00		
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00			0,00		

Axe prioritaire	Axe11 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	11.1 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
IRREA	Nombre d'emplois salariés dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand.	Nombre		398 594,00	2019	398 594,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
IRREA	Nombre d'emplois salariés dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand.	0,00							

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRREA	Nombre d'emplois salariés dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand.								

Axe prioritaire	Axe12 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe12 / 13i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe12 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Femmes		Total annuel		Qualitative
												Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IRREB	Nombre d'emplois salariés		Nombre (emploi)		Nombre	638 883,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021							2020						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019							2018						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017							2016						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Axe12 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - **Axe12 / 13i**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		862,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales					0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi					0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local					0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien					0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales		0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi		0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local		0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien		0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales		0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi		0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local		0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien		0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales		0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi		0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local		0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien		0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	Axe12 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - **Axe12**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 8

Axe prioritaire				Axe 8 - Assistance technique FEDER							
(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	AT1	Nombre de comités de suivi	Nombre		26,00			2,00			
S	AT1	Nombre de comités de suivi	Nombre		26,00			2,00			
F	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	nombre					14,00			
S	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	nombre					14,00			
F	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	nombre					4,00			
S	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	nombre					4,00			
F	AT4	Nombre de journées de formation	nombre					47,00			
S	AT4	Nombre de journées de formation	nombre					47,00			
F	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	nombre					18,00			
S	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	nombre					18,00			
F	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	nombre					24,00			
S	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	nombre					24,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	AT1	Nombre de comités de suivi	10,00			30,00			27,00		
S	AT1	Nombre de comités de suivi	29,00			30,00			27,00		
F	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	14,00			13,77			13,77		
S	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	14,00			14,00			14,00		
F	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	0,00			1,00			1,00		
S	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	1,00			1,00			1,00		
F	AT4	Nombre de journées de formation	6,00			91,00			90,00		
S	AT4	Nombre de journées de formation	6,00			91,00			90,00		
F	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	7,00			43,00			30,00		
S	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	8,00			43,00			30,00		
F	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	13,00			24,00			24,00		
S	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	9,00			24,00			24,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	AT1	Nombre de comités de suivi	22,00			16,00			10,00		
S	AT1	Nombre de comités de suivi	22,00			16,00			10,00		
F	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	13,77			13,77			13,77		
S	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	14,00			14,00			0,00		
F	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	1,00			1,00			1,00		
S	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	1,00			1,00			1,00		
F	AT4	Nombre de journées de formation	41,00			26,00			6,00		
S	AT4	Nombre de journées de formation	41,00			26,00			6,00		
F	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	18,00			13,00			7,00		
S	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	18,00			13,00			7,00		
F	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	24,00			19,00			13,00		
S	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	24,00			19,00			13,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	AT1	Nombre de comités de suivi	5,00			0,00		
S	AT1	Nombre de comités de suivi	5,00			0,00		
F	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	0,00			0,00		
S	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	14,00			0,00		
F	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	0,00			0,00		
S	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	1,00			0,00		
F	AT4	Nombre de journées de formation	6,00			0,00		
S	AT4	Nombre de journées de formation	6,00			0,00		
F	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	0,00			0,00		
S	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	0,00			0,00		
F	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	9,00			0,00		
S	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	9,00					

Axe prioritaire	Axe 8 - Assistance technique FEDER
Objectif spécifique	Os82 - Augmenter la notoriété des fonds européens et du FEDER en particulier

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - Axe 8 / Os82

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
Os82	Part de la population connaissant le FEDER en Poitou-Charentes	taux		56,00	2011	65,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
Os82	Part de la population connaissant le FEDER en Poitou-Charentes								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Os82	Part de la population connaissant le FEDER en Poitou-Charentes								

Axe prioritaire	Axe 9 - Assistance technique FSE
-----------------	----------------------------------

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	Axe 9 - Assistance technique FSE
-----------------	----------------------------------

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - Axe 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AT1	Nombre de comités de suivi		Nombre	26,00			41,00	0,00	0,00	1,58			2,00		
AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique		nombre				27,72	0,00	0,00				8,00		
AT3	Nombre d'évaluations externes menées		nombre				1,00	0,00	0,00				1,00		
AT4	Nombre de journées de formation		nombre				100,00	0,00	0,00				47,00		
AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit		nombre				74,00	0,00	0,00				3,00		
AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus		nombre				47,00	0,00	0,00				9,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AT1	Nombre de comités de suivi		9,00			3,00			5,00			5,00			7,00		
AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique		8,00			0,00			0,00			0,00			0,00		
AT3	Nombre d'évaluations externes menées		0,00			0,00			0,00			0,00			0,00		
AT4	Nombre de journées de formation		6,00			2,00			4,00			15,00			12,00		
AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit		7,00			8,00			11,00			6,00			12,00		
AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus		9,00			0,00			0,00			5,00			6,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AT1	Nombre de comités de suivi		5,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique		7,72	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AT3	Nombre d'évaluations externes menées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AT4	Nombre de journées de formation		7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit		7,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus		9,00	0,00	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe 9 - Assistance technique FSE
Objectif spécifique	Os9.2 - Augmenter la notoriété des fonds européens et du FSE en particulier

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - Axe 9 / Os9.2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		Qualitative
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes		(Taux)			60,00											

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021							2020						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes															

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019							2018						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes															

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017							2016						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes															

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes																

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe13

Axe prioritaire	Axe13 - Assistance Technique REACT-UE- FEDER
-----------------	--

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	35	Nombre de dossiers instruits	Nombre		109,00			0,00			
S	35	Nombre de dossiers instruits	Nombre		109,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	35	Nombre de dossiers instruits	0,00			0,00			0,00		
S	35	Nombre de dossiers instruits	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	35	Nombre de dossiers instruits	0,00			0,00			0,00		
S	35	Nombre de dossiers instruits	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	35	Nombre de dossiers instruits	0,00			0,00		
S	35	Nombre de dossiers instruits	0,00			0,00		

Axe prioritaire	Axe13 - Assistance Technique REACT-UE- FEDER
Objectif spécifique	13.1 - Garantir la mobilisation des crédits REACT-UE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - Axe13 / 13.1

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
IRAT2	Taux de programmation	%		0,00	2021	100,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
IRAT2	Taux de programmation	0,00							

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRAT2	Taux de programmation								

Axe prioritaire	Axe14 - Assistance Technique REACT-UE- FSE
-----------------	--

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe14

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	Axe14 - Assistance Technique REACT-UE- FSE
-----------------	--

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - Axe14

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
35	Nombre de dossiers instruits		Nombre	14,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
35	Nombre de dossiers instruits		0,00			0,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
35	Nombre de dossiers instruits		0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	Axe14 - Assistance Technique REACT-UE- FSE
Objectif spécifique	14.1 - Garantir la mobilisation des crédits REACT-UE

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - Axe14 / 14.1

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
						%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
IRAT2	Taux de programmation		Proportion (%)	35 Nombre de dossiers instruits	Proportion	100,00						%	%	%	0,00	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020						Qualitative		
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel			Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018						Qualitative		
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel			Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016						Qualitative		
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel			Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014						Qualitative		
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel			Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	885
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	47
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	160
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	829

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2022 Cumul total	2022 Cumul - hommes	2022 Cumul - femmes	2022 Total annuel	2022 Total annuel - hommes	2022 Total annuel - femmes
Axe 1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	496,00					
Axe 1	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	75 428 892,92					
Axe 1	O	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	FEDER	En transition	389,00					
Axe 2	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	16 521 680,76					
Axe 2	O	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	FEDER	En transition	51,00					
Axe 2	O	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	FEDER	En transition	34,00					
Axe 3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	672,00					
Axe 3	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	108 457 215,76					
Axe 4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	14,30					
Axe 4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	1 058,00					
Axe 4	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	108 392 083,91					
Axe 5	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	25 200 951,09					
Axe 5	O	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	FEDER	En transition	106,00					
Axe 6	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	14 842 661,45					
Axe 6	O	Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	nombre	FSE	En transition	29 901,00	17 821,00	12 080,00	0,00	0,00	0,00
Axe 7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	21 549,00	7 097,00	14 452,00	1,00	0,00	1,00
Axe 7	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	50 026 829,94					
Axe10	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition	3 335 889,80	0,00	0,00	3 335 889,80		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2020 Cumul total	2019 Cumul total	Observations
Axe 1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	339,00	339,00	315,00	Concernant l'indicateur physique CO01 de l'axe 1, l'écart s'explique par plusieurs facteurs : 1) l'axe a permis la création et le développement de technopole. Les cibles n'ont pas été actualisées pour prendre en compte ces opérations avec un opérateur transparent ; 2) l'accompagnement par l'Agence de développement et d'innovation de Nouvelle-Aquitaine d'entreprises du territoire. Il s'agit d'une structure qui n'existait pas dans le périmètre géographique de l'ancienne région Poitou-Charentes. Elle a commencé son intervention sur ce territoire avec la fusion intervenue en 2016. A compter de cette date, des opérations ont été programmées sur le PO PC. Les cibles n'ont pas été révisées pour prendre en compte ce changement. Ces 2 cas de figure illustrent la difficulté d'estimer l'impact des opérateurs transparents sur les indicateurs de réalisation.
Axe 1	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	38 247 723,56	32 608 891,98	26 743 445,00	L'indicateur financier saisi dans la version précédente du RAMO était erronée. Cette version du rapport présente une valeur corrigée de l'indicateur concerné.
Axe 1	O	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	FEDER	En transition	250,00	235,00	208,00	
Axe 2	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	4 814 887,70	13 974 169,00	10 616 574,00	L'indicateur financier saisi dans la version précédente du RAMO était erronée. Cette version du rapport présente une valeur corrigée de l'indicateur concerné.
Axe 2	O	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	FEDER	En transition	51,00	51,00	33,00	
Axe 2	O	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	FEDER	En transition	26,00	22,00	16,00	
Axe 3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	604,00	588,00	501,00	
Axe 3	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	56 146 808,15	57 780 223,37	38 070 012,00	L'indicateur financier saisi dans la version précédente du RAMO était erronée. Cette version du rapport présente une valeur corrigée de l'indicateur concerné. Concernant l'axe 3, le dépassement est de 43% une fois les corrections appliquées au tableau 5. La raison à ce constat tient au fait que l'axe est en overbooking.
Axe 4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	12,70	13,02	16,00	
Axe 4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	637,00	637,00	587,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2020 Cumul total	2019 Cumul total	Observations
Axe 4	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	36 237 988,40	51 367 831,00	33 108 632,00	L'indicateur financier saisi dans la version précédente du RAMO était erronée. Cette version du rapport présente une valeur corrigée de l'indicateur concerné. Concernant cet indicateur financier, avec les corrections apportées, l'axe 4 ne surpasse la cible 2023 que de 10%.
Axe 5	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	14 690 015,32	12 855 401,00	8 574 897,00	L'indicateur financier saisi dans la version précédente du RAMO était erronée. Cette version du rapport présente une valeur corrigée de l'indicateur concerné. Concernant l'axe 5, le dépassement est de 51% une fois les corrections appliquées au tableau 5. La raison à ce constat tient au fait que l'axe est en overbooking.
Axe 5	O	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	FEDER	En transition	106,00	106,00	65,00	
Axe 6	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	7 983 897,96	5 882 584,00	4 380 254,00	L'indicateur financier saisi dans la version précédente du RAMO était erronée. Cette version du rapport présente une valeur corrigée de l'indicateur concerné.
Axe 6	O	Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	nombre	FSE	En transition	29 901,00	24 302,00	19 770,00	
Axe 7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	21 548,00	21 174,00	19 895,00	
Axe 7	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	31 725 040,97	30 787 728,00	21 806 587,00	L'indicateur financier saisi dans la version précédente du RAMO était erronée. Cette version du rapport présente une valeur corrigée de l'indicateur concerné.
Axe10	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
Axe 1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	0,00	0,00			
Axe 1	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	13 674 807,39	3 240 565,87			
Axe 1	O	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	FEDER	En transition	116,00	4,00			
Axe 2	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	9 197 780,70	1 263 501,56			
Axe 2	O	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	FEDER	En transition	51,00	33,00			
Axe 2	O	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	FEDER	En transition	0,00	0,00			
Axe 3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	341,00	17,00			
Axe 3	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	19 936 831,40	10 723 201,49			
Axe 4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	6,98	6,00			
Axe 4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	471,00	0,00			
Axe 4	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	23 650 408,24	5 443 623,21			
Axe 5	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	5 207 377,37	1 303 569,20			
Axe 5	O	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	FEDER	En transition	15,00	0,00			
Axe 6	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	2 823 882,27	965 219,38			
Axe 6	O	Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	nombre	FSE	En transition	16 341,00	13 152,00	9 769,00	6 151,00	3 759,00
Axe 7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	15 675,00	12 404,00	8 739,00	3 680,00	306,00
Axe 7	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	12 648 418,70	3 630 092,38			
Axe10	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
Axe 1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition				250,00		
Axe 1	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	14154123			145 000 000,00		
Axe 1	O	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	FEDER	En transition	57			350,00		
Axe 2	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	6 100 000			23 166 669,00		
Axe 2	O	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	FEDER	En transition	40			100,00		
Axe 2	O	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	FEDER	En transition				53,00		
Axe 3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	32			1 011,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
Axe 3	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	6855903			76 041 667,00		
Axe 4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	1,5			16,00		
Axe 4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	536			1 040,00		
Axe 4	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	20383105			97 741 027,00		
Axe 5	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	2527522			16 666 667,00		
Axe 5	O	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	FEDER	En transition	14			100,00		
Axe 6	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	1011008			12 166 667,00		
Axe 6	O	Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	nombre	FSE	En transition	1787	958	829	11 850,00	7 584,00	4 266,00
Axe 7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	6234	2494	3740	10 700,00	3 210,00	7 490,00
Axe 7	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	9958975			55 170 226,00		
Axe10	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition				5 000 000,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
Axe 1	FEDER	En transition	Total	145 000 000,00	60,00%	144 979 931,50	99,99%	113 282 632,50	75 428 892,92	52,02%	171
Axe 2	FEDER	En transition	Total	23 166 669,00	60,00%	27 548 413,61	118,91%	26 618 304,37	16 521 680,76	71,32%	43
Axe 3	FEDER	En transition	Total	76 041 667,00	60,00%	144 056 898,57	189,44%	51 653 397,20	108 457 215,76	142,63%	123
Axe 4	FEDER	En transition	Total	97 741 027,00	60,00%	173 146 424,75	177,15%	120 431 578,55	108 392 083,91	110,90%	151
Axe 5	FEDER	En transition	Total	16 666 667,00	60,00%	27 400 569,33	164,40%	26 920 093,43	25 200 951,09	151,21%	126
Axe 6	FSE	En transition	Total	12 166 667,00	60,00%	15 106 739,32	124,16%	13 290 725,81	14 842 661,45	121,99%	112
Axe 7	FSE	En transition	Total	55 170 226,00	60,00%	59 095 461,27	107,11%	57 128 810,19	50 026 829,94	90,68%	391
Axe10	FSE	En transition	Total	5 000 000,00	60,00%	3 435 886,88	68,72%	3 435 886,88	3 435 209,65	68,70%	7
Axe11	FEDER		Total	68 103 297,00	80,00%	72 861 627,23	106,99%	46 726 775,30	6 351 894,93	9,33%	70
Axe12	FSE		Total	8 661 232,00	80,00%	7 841 672,40	90,54%	7 558 431,00	84 060,61	0,97%	24
Axe 8	FEDER	En transition	Total	13 006 799,00	60,00%	13 006 799,00	100,00%	13 006 799,00	6 625 717,20	50,94%	3
Axe 9	FSE	En transition	Total	2 623 617,00	60,00%	2 623 617,02	100,00%	2 623 617,02	1 813 107,49	69,11%	2
Axe13	FEDER		Total	3 783 517,00	60,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Axe14	FSE		Total	481 180,00	60,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Total	FEDER	En transition		371 622 829,00	60,00%	530 139 036,76	142,66%	351 912 805,05	340 626 541,64	91,66%	617
Total	FSE	En transition		74 960 510,00	60,00%	80 261 704,49	107,07%	76 479 039,90	70 117 808,53	93,54%	512
Total	FEDER REACT-EU			71 886 814,00	78,95%	72 861 627,23	101,36%	46 726 775,30	6 351 894,93	8,84%	70
Total	FSE REACT-EU			9 142 412,00	78,95%	7 841 672,40	85,77%	7 558 431,00	84 060,61	0,92%	24
Total général				527 612 565,00	62,91%	691 104 040,88	130,99%	482 677 051,25	417 180 305,71	79,07%	1 223

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe11	FEDER		001	01	07	07	13		03	FR53	5 200 420,74	2 034 103,83	440 718,68	5
Axe11	FEDER		001	01	07	07	13		04	FR53	1 913 195,57	1 800 000,00	0,00	1
Axe11	FEDER		001	01	07	07	13		07	FR53	22 635 173,17	9 177 851,75	2 019 859,61	16
Axe11	FEDER		001	01	07	07	13		11	FR53	1 961 000,00	392 200,00	588 300,00	1
Axe11	FEDER		001	01	07	07	13		12	FR53	1 403 800,00	579 300,00	0,00	1
Axe11	FEDER		001	01	07	07	13		15	FR53	1 817 892,34	300 000,00	0,00	1
Axe11	FEDER		001	01	07	07	13		20	FR53	2 002 857,00	1 400 000,00	0,00	1
Axe11	FEDER		001	01	07	07	13		24	FR53	8 386 695,00	3 782 232,45	478 545,77	9
Axe11	FEDER		017	01	07	07	13		11	FR53	349 200,00	349 200,00	0,00	1
Axe11	FEDER		048	01	07	07	13		15	FR53	82 845,14	66 275,00	0,00	1
Axe11	FEDER		053	01	07	07	13		18	FR53	4 626 971,96	4 626 971,96	755 264,82	4
Axe11	FEDER		053	01	07	07	13		20	FR53	645 984,97	645 984,97	0,00	2
Axe11	FEDER		053	01	07	07	13		21	FR53	214 172,81	214 172,81	0,00	1
Axe11	FEDER		060	01	07	07	13		01	FR53	1 388 252,00	1 388 252,00	0,00	4
Axe11	FEDER		060	01	07	07	13		06	FR53	3 234 215,00	3 234 215,00	0,00	2
Axe11	FEDER		060	01	07	07	13		20	FR53	711 549,00	711 549,00	0,00	1
Axe11	FEDER		066	01	07	07	13		18	FR53	112 928,39	112 928,39	0,00	1
Axe11	FEDER		066	01	07	07	13		24	FR53	969 293,70	969 293,70	319 206,05	4
Axe11	FEDER		066	03	07	07	13		16	FR53	7 000 000,00	7 000 000,00	1 750 000,00	1
Axe11	FEDER		078	01	07	07	13		18	FR53	202 730,00	202 730,00	0,00	1
Axe11	FEDER		080	01	07	07	13		18	FR53	298 479,00	298 479,00	0,00	2
Axe11	FEDER		080	01	07	07	13		19	FR53	5 835 247,95	5 572 311,95	0,00	4
Axe11	FEDER		089	01	07	07	13		22	FR53	311 027,00	311 027,00	0,00	1
Axe11	FEDER		090	01	07	07	13		12	FR53	64 930,00	64 930,00	0,00	1
Axe11	FEDER		090	01	07	07	13		18	FR53	1 040 132,99	1 040 132,99	0,00	3
Axe11	FEDER		093	01	07	07	13		15	FR53	452 633,50	452 633,50	0,00	1
Axe12	FSE		117	01	07	07		08	18	FR53	6 299 868,00	6 299 868,00	84 060,61	19
Axe12	FSE		117	01	07	07		08	21	FR53	1 541 804,40	1 258 563,00	0,00	5
Axe 1	FEDER	En transition	002	01	02	07	01		06	FR53	3 235 982,48	879 142,29	1 075 412,80	2
Axe 1	FEDER	En transition	002	01	02	07	01		22	FR53	2 101 465,90	1 298 000,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	002	01	02	07	01		24	FR53	23 830 203,30	11 731 046,10	3 004 067,57	3
Axe 1	FEDER	En transition	002	01	03	07	01		07	FR53	26 000 000,00	26 000 000,00	612 332,27	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	02	07	01		02	FR53	485 765,86	220 884,92	485 765,86	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	02	07	01		13	FR53	484 240,23	167 851,14	484 240,23	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	03	07	01		01	FR53	226 703,68	144 086,11	226 703,68	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	03	07	01		07	FR53	136 790,55	61 555,52	136 790,55	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	03	07	01		20	FR53	895 452,00	402 953,00	977 084,32	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		06	FR53	180 484,15	180 484,15	179 169,91	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		08	FR53	200 110,00	200 110,00	195 160,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		10	FR53	549 488,11	549 488,11	219 376,11	3

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		13	FR53	267 267,00	267 267,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		19	FR53	152 134,00	95 280,00	55 462,97	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		20	FR53	3 603 405,31	3 603 405,31	3 603 405,31	8
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		22	FR53	4 515 741,68	4 515 741,68	4 352 119,68	4
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		24	FR53	15 234 735,23	15 234 735,23	10 780 267,10	26
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	02	07	01		10	FR53	536 404,00	536 404,00	502 914,89	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	02	07	01		12	FR53	270 033,64	270 033,64	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		01	FR53	1 255 500,00	1 230 500,00	656 052,22	2
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		08	FR53	3 475 647,00	3 475 647,00	3 492 598,56	3
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		10	FR53	158 922,94	158 922,94	158 922,94	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		22	FR53	261 899,99	261 899,99	261 899,99	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		24	FR53	612 510,00	612 510,00	616 436,69	2
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	01	07	01		12	FR53	547 963,80	392 305,09	547 963,80	1
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	01	07	01		19	FR53	228 267,27	167 187,90	228 267,27	1
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	01	07	01		24	FR53	228 722,45	165 000,00	84 489,46	1
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	02	07	01		24	FR53	365 770,65	219 462,37	365 770,65	1
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	03	07	01		07	FR53	10 195 588,15	4 500 000,00	10 238 752,09	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		08	FR53	115 733,00	115 733,00	115 733,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		10	FR53	132 086,00	132 086,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		13	FR53	1 565 560,73	1 565 560,73	205 657,13	6
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		17	FR53	307 115,66	307 115,66	307 115,66	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		19	FR53	536 129,01	507 814,03	123 138,71	3
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		20	FR53	3 537 240,44	3 229 578,55	2 734 575,42	9
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		21	FR53	339 497,35	339 497,35	339 497,35	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		22	FR53	602 541,37	602 541,37	458 010,73	3
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		24	FR53	851 677,00	851 677,00	0,00	2
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	02	07	01		24	FR53	611 386,87	358 845,37	1 057 387,70	2
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		06	FR53	1 115 912,42	1 115 912,42	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		10	FR53	3 410 879,41	3 410 879,41	1 707 652,04	10
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		13	FR53	123 466,75	123 466,75	123 466,75	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		20	FR53	1 484 220,15	1 484 220,15	1 004 324,28	3
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		22	FR53	667 875,00	667 875,00	548 913,51	2

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		24	FR53	1 768 614,00	1 768 614,00	327 243,18	3
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		13	FR53	141 609,78	104 965,87	166 484,56	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		17	FR53	230 462,36	138 277,51	230 462,36	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		19	FR53	74 588,61	44 721,19	74 588,61	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		20	FR53	1 478 967,90	887 380,74	1 516 463,63	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		21	FR53	95 076,56	55 536,74	95 076,56	2
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	02	07	01		11	FR53	406 135,42	203 067,71	406 135,42	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	02	07	01		22	FR53	276 444,00	276 444,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	02	07	01		24	FR53	416 688,34	250 016,28	416 688,34	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	03	07	01		11	FR53	328 629,29	197 177,57	328 629,29	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	03	07	01		17	FR53	357 342,44	214 405,47	435 848,68	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	03	07	01		24	FR53	515 066,00	274 062,36	515 066,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		06	FR53	645 896,38	297 673,41	645 964,04	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		11	FR53	197 313,04	197 313,04	197 313,04	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		13	FR53	68 281,81	40 969,00	77 795,26	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		17	FR53	909 965,87	340 451,49	909 965,87	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		20	FR53	953 262,66	814 536,43	953 262,66	2
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		24	FR53	1 786 362,32	1 717 997,86	1 786 362,32	3
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	02	07	01		12	FR53	370 859,02	222 515,41	370 859,02	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	02	07	01		13	FR53	679 865,05	344 717,74	679 865,05	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	02	07	01		24	FR53	856 246,15	487 235,00	641 353,72	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	03	07	01		24	FR53	1 205 071,94	786 252,94	1 227 440,19	3
Axe 1	FEDER	En transition	063	01	01	07	01		13	FR53	75 297,00	74 047,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	063	01	01	07	01		22	FR53	137 389,29	110 624,27	137 389,29	1
Axe 1	FEDER	En transition	063	01	01	07	01		24	FR53	2 714 444,44	1 691 510,09	1 705 251,76	5
Axe 1	FEDER	En transition	063	01	02	07	01		18	FR53	264 420,00	264 420,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	063	01	02	07	01		24	FR53	5 069 069,90	5 069 069,45	4 796 697,05	4
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	01	07	01		13	FR53	263 489,68	158 093,80	263 489,68	1
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	01	07	01		24	FR53	238 208,97	160 692,58	229 624,09	2
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	02	07	01		01	FR53	73 323,41	32 995,53	73 323,41	1
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	02	07	01		12	FR53	293 051,50	175 830,90	296 053,08	1
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	02	07	01		24	FR53	2 837 247,54	1 273 315,30	1 565 461,46	2

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	03	07	01		24	FR53	1 999 890,20	999 945,00	479 006,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	065	01	01	07	01		01	FR53	965 432,94	605 653,38	965 432,94	1
Axe 1	FEDER	En transition	065	01	01	07	01		22	FR53	647 397,16	647 397,16	647 397,16	1
Axe 2	FEDER	En transition	046	01	01	07	02		13	FR53	11 261 870,48	11 261 870,48	7 595 060,35	2
Axe 2	FEDER	En transition	046	01	01	07	02		18	FR53	123 245,07	123 245,07	123 245,07	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	01	02		18	FR53	93 260,19	93 260,19	93 260,19	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	07	02		13	FR53	403 260,00	200 000,00	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	07	02		18	FR53	517 740,47	517 740,47	521 439,09	3
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	07	02		21	FR53	758 560,32	758 560,32	758 560,32	3
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	07	02		24	FR53	413 263,09	413 263,09	413 263,09	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	02	07	02		18	FR53	537 707,31	537 707,31	537 707,31	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	03	01	02		18	FR53	218 176,00	218 176,00	0,00	2
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	03	07	02		18	FR53	91 814,27	91 814,27	91 814,27	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	01	01	02		15	FR53	98 392,45	98 392,45	98 392,45	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	01	07	02		21	FR53	1 206 828,70	1 206 828,70	282 094,61	2
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	01	07	02		23	FR53	225 760,95	156 102,85	225 760,95	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	01	07	02		24	FR53	212 613,40	212 613,40	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	02	07	02		21	FR53	396 562,87	396 562,87	396 562,87	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	02	07	02		23	FR53	274 605,18	179 138,80	274 605,18	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	03	01	02		18	FR53	353 937,98	353 937,98	17 240,78	2
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	03	07	02		15	FR53	146 574,20	117 259,37	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	03	07	02		18	FR53	1 440 847,57	1 440 847,57	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		15	FR53	110 443,00	48 331,00	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		18	FR53	2 577 026,47	2 577 026,47	1 046 137,48	2
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		19	FR53	285 007,12	285 007,12	344 178,27	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		13	FR53	382 032,91	382 032,91	382 032,91	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		15	FR53	146 166,00	146 166,00	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		19	FR53	356 544,39	208 832,72	469 214,97	2
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		23	FR53	23 977,42	17 157,54	23 977,42	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		24	FR53	0,00	0,00	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	03	07	02		17	FR53	744 500,32	428 733,94	744 500,32	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	03	07	02		18	FR53	434 531,26	434 531,26	0,00	2

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 2	FEDER	En transition	081	01	01	07	02		20	FR53	3 713 164,22	3 713 164,22	2 082 632,86	3
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		03	FR53	2 475 502,00	1 039 474,00	246 370,00	2
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		07	FR53	2 330 452,62	580 035,00	1 191 000,00	3
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		17	FR53	33 430,84	20 035,98	33 430,84	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		24	FR53	3 670 825,00	814 165,00	1 544 803,86	2
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		01	FR53	100 573,35	60 343,45	100 573,35	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		03	FR53	11 568 987,30	3 644 619,50	7 908 410,10	6
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		07	FR53	12 350 479,58	2 970 840,87	7 263 838,56	8
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		14	FR53	763 837,35	229 151,21	482 745,40	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		24	FR53	3 436 798,94	687 363,13	1 921 483,41	3
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		01	FR53	384 526,87	56 801,85	384 526,87	2
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		03	FR53	17 543 242,06	5 591 870,78	9 157 864,09	10
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		05	FR53	538 708,00	134 677,00	0,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		07	FR53	33 952 305,92	12 757 580,85	27 534 516,87	22
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		08	FR53	2 050 000,00	205 000,00	2 106 500,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		11	FR53	350 062,88	104 719,66	350 062,88	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		14	FR53	15 272 903,25	4 695 956,43	15 010 523,70	7
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		21	FR53	3 000 000,00	900 000,00	2 549 676,69	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		24	FR53	13 310 541,31	4 228 402,01	11 948 294,11	15
Axe 3	FEDER	En transition	001	02	02	07	03		03	FR53	3 092 045,98	1 200 000,00	2 957 403,97	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	02	02	07	03		24	FR53	300 966,31	63 600,00	0,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	066	01	01	07	03		17	FR53	3 370 022,55	2 653 188,36	3 370 022,55	5
Axe 3	FEDER	En transition	066	03	01	07	03		16	FR53	4 000 000,00	4 000 000,00	2 000 000,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	067	01	01	07	03		01	FR53	596 855,09	458 856,00	605 544,90	1
Axe 3	FEDER	En transition	067	04	01	07	03		24	FR53	270 055,54	170 000,00	198 570,25	1
Axe 3	FEDER	En transition	067	04	02	07	03		24	FR53	3 750 000,00	1 500 000,00	4 395 000,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	073	01	01	07	03		16	FR53	268 991,05	179 747,42	268 991,05	1
Axe 3	FEDER	En transition	073	01	02	07	03		07	FR53	88 988,04	26 696,40	88 988,04	1
Axe 3	FEDER	En transition	073	01	03	07	03		14	FR53	44 042,15	22 020,63	44 042,15	1
Axe 3	FEDER	En transition	077	01	01	07	03		23	FR53	194 979,33	156 649,33	197 472,82	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	01	07	03		03	FR53	254 600,00	127 300,00	271 867,37	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	01	07	03		07	FR53	242 158,39	121 079,19	0,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	01	07	03		13	FR53	532 132,33	398 908,36	532 132,33	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		01	FR53	502 072,75	213 939,00	364 177,35	2
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		03	FR53	636 011,47	285 377,73	550 394,68	2
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		07	FR53	464 775,84	223 687,51	465 576,87	3
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		08	FR53	108 395,00	54 197,00	120 508,01	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		14	FR53	115 836,42	92 636,42	122 643,45	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		24	FR53	39 295,00	19 647,00	40 666,16	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	03	07	03		01	FR53	1 043 836,17	521 918,08	1 119 448,82	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	03	07	03		04	FR53	70 845,39	35 422,69	70 845,39	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	03	07	03		07	FR53	414 277,54	159 466,52	415 759,91	3
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	03	07	03		24	FR53	522 538,96	248 022,84	522 538,96	3
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	01	07	04		11	FR53	287 035,50	287 035,50	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	01	07	04		18	FR53	302 324,95	302 324,95	328 454,94	3
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	01	07	04		22	FR53	422 414,00	422 414,00	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	01	07	04		24	FR53	393 649,70	217 128,28	262 588,25	2
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	02	07	04		07	FR53	182 990,88	99 950,86	182 990,88	1
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	02	07	04		10	FR53	909 859,25	354 302,25	990 261,00	4
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	02	07	04		14	FR53	109 939,50	65 963,95	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	02	07	04		18	FR53	199 607,50	199 607,50	0,00	2
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	02	07	04		22	FR53	75 521,58	26 983,00	75 521,58	1
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	03	07	04		10	FR53	4 549 984,04	1 154 830,63	2 528 468,52	6
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	03	07	04		12	FR53	179 889,10	179 889,10	179 889,10	1
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	01	01	04		10	FR53	12 011 602,87	6 576 486,92	9 195 094,39	2
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	02	07	04		10	FR53	11 273 464,67	3 310 000,00	8 130 591,98	4
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	02	07	04		18	FR53	488 701,32	488 701,32	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	02	07	04		21	FR53	768 369,22	768 369,22	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	03	07	04		10	FR53	42 619 307,83	13 146 449,20	32 443 019,09	16
Axe 4	FEDER	En transition	012	01	01	01	04		18	FR53	14 880,00	14 880,00	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	012	01	03	07	04		10	FR53	7 096 159,29	3 309 160,13	7 096 159,29	5
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	01	01	04		10	FR53	2 356 506,63	2 356 506,63	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		12	FR53	233 654,36	233 654,36	233 654,36	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		18	FR53	4 821 486,84	4 171 486,84	2 040 032,42	7

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		21	FR53	11 246 529,53	11 246 529,53	3 457 157,02	3
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	02	01	04		18	FR53	766 580,90	766 580,90	769 342,09	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		18	FR53	173 360,69	173 360,69	181 798,57	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		20	FR53	766 214,16	766 214,16	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		21	FR53	1 737 716,80	1 720 716,80	1 751 435,44	6
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		10	FR53	14 550,00	14 550,00	14 550,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		18	FR53	534 388,94	534 388,94	385 436,98	5
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		21	FR53	1 820 865,08	1 757 136,07	1 476 466,32	11
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		22	FR53	191 775,82	191 775,82	171 870,16	2
Axe 4	FEDER	En transition	014	01	01	07	04		21	FR53	8 753 967,93	8 723 383,13	6 329 189,30	7
Axe 4	FEDER	En transition	014	01	02	07	04		21	FR53	5 550 836,99	5 345 151,82	4 771 615,38	10
Axe 4	FEDER	En transition	014	01	03	07	04		21	FR53	2 089 651,35	1 734 054,62	2 095 419,77	5
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	01	04		12	FR53	4 290 317,32	4 290 317,32	1 387 371,06	4
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	01	04		18	FR53	10 573 403,12	10 573 403,12	6 823 089,47	3
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	07	04		12	FR53	20 152 620,51	20 152 620,51	4 716 316,43	12
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	07	04		13	FR53	347 169,34	347 169,34	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	07	04		18	FR53	6 181 293,17	6 181 293,17	1 707 941,51	4
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	02	07	04		12	FR53	57 465,94	57 465,94	57 465,94	1
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	02	07	04		18	FR53	206 314,66	206 314,66	207 226,29	1
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	03	07	04		12	FR53	900 992,67	900 992,67	900 992,67	2
Axe 4	FEDER	En transition	044	01	01	01	04		12	FR53	4 738 261,64	4 738 261,64	4 738 261,64	2
Axe 4	FEDER	En transition	044	01	01	07	04		12	FR53	1 045 438,54	1 045 438,54	1 045 438,54	2
Axe 4	FEDER	En transition	044	01	02	07	04		12	FR53	945 145,50	945 145,50	945 145,50	1
Axe 4	FEDER	En transition	068	01	01	07	04		22	FR53	107 687,88	95 828,49	107 687,88	1
Axe 4	FEDER	En transition	068	01	03	07	04		22	FR53	151 520,11	60 608,04	159 133,02	1
Axe 4	FEDER	En transition	070	01	02	07	04		07	FR53	505 007,13	176 752,49	505 007,13	1
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	01	01	06		22	FR53	836 381,86	836 381,86	836 381,86	2
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	01	07	06		22	FR53	9 847 580,48	9 711 661,01	10 364 921,89	34
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	02	07	06		22	FR53	4 000 262,27	3 966 294,60	4 000 262,58	8
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	03	07	06		10	FR53	213 315,00	213 315,00	21 180,92	1
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	03	07	06		22	FR53	11 807 819,78	11 497 231,34	9 282 993,90	72
Axe 5	FEDER	En transition	086	01	02	07	06		22	FR53	386 068,92	386 068,92	386 068,92	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 5	FEDER	En transition	086	01	03	07	06		22	FR53	309 141,02	309 140,70	309 141,02	8
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		01	01	FR53	25 642,00	20 000,00	25 642,00	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	01	FR53	99 570,00	99 570,00	101 592,25	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	08	FR53	83 450,33	57 805,55	83 450,33	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		08	08	FR53	116 886,00	99 584,00	124 413,98	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	21	FR53	4 675 576,41	4 221 958,68	4 833 060,28	30
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	23	FR53	129 804,78	113 219,14	129 804,78	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		01	24	FR53	53 320,00	40 000,00	27 430,00	2
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	24	FR53	1 367 859,52	1 308 117,15	1 356 337,44	11
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		08	24	FR53	6 921 478,27	6 076 972,74	7 135 635,19	34
Axe 6	FSE	En transition	104	01	02	07		01	01	FR53	23 346,00	20 000,00	0,00	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	02	07		08	23	FR53	29 375,00	20 000,00	0,00	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	02	07		01	24	FR53	24 440,00	20 000,00	0,00	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	02	07		08	24	FR53	285 281,00	126 674,00	109 510,73	2
Axe 6	FSE	En transition	104	01	03	07		08	01	FR53	403 650,00	380 150,00	159 525,00	8
Axe 6	FSE	En transition	104	01	03	07		08	21	FR53	64 573,10	64 573,10	64 573,10	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	03	07		08	22	FR53	24 208,00	20 000,00	24 208,00	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	03	07		01	24	FR53	102 650,00	40 000,00	102 650,00	2
Axe 6	FSE	En transition	104	01	03	07		08	24	FR53	675 628,91	562 101,45	564 828,37	13
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		08	18	FR53	3 280 931,00	3 280 931,00	0,00	19
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		05	19	FR53	128 755,20	128 755,20	6 283,20	2
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		07	19	FR53	499 577,77	451 097,77	499 577,77	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		08	19	FR53	21 018 973,91	20 511 179,75	19 819 388,02	142
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		05	21	FR53	49 062,14	49 062,14	49 062,14	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		07	21	FR53	2 020 700,06	1 977 008,62	925 431,98	13
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		08	21	FR53	7 562 273,80	6 986 001,73	7 322 812,74	47
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		01	24	FR53	138 494,00	105 689,00	0,00	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		03	24	FR53	151 729,21	108 606,84	151 729,21	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		07	24	FR53	3 969 506,25	3 938 398,09	1 846 238,54	35
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		08	24	FR53	5 322 610,68	4 833 820,09	4 821 454,12	26
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		08	19	FR53	11 893 890,55	11 775 637,01	12 467 405,56	57
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		05	21	FR53	23 911,65	23 911,65	23 911,65	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		07	21	FR53	341 558,29	281 954,35	194 006,29	5
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		08	21	FR53	201 759,00	200 815,30	121 238,91	4
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		07	24	FR53	94 780,25	85 498,59	95 772,25	2
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		08	24	FR53	187 555,27	187 555,27	78 607,27	3
Axe 7	FSE	En transition	117	01	03	07		08	19	FR53	1 072 058,05	1 065 553,60	1 072 058,05	20
Axe 7	FSE	En transition	117	01	03	07		08	24	FR53	1 137 334,19	1 137 334,19	531 852,24	11
Axe10	FSE	En transition	112	01	07	07		08	18	FR53	3 435 886,88	3 435 886,88	3 435 209,65	7
Axe13	FEDER		121	01	07	07			18	FR53	0,00	0,00	0,00	0
Axe14	FSE		121	01	07	07		08	18	FR53	0,00	0,00	0,00	0
Axe 8	FEDER	En transition	121	01	07	07			18	FR53	13 006 799,00	13 006 799,00	6 625 717,20	3
Axe 9	FSE	En transition	121	01	07	07		08	18	FR53	2 623 617,02	2 623 617,02	1 813 107,49	2

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	Axe 6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un	Axe 7	0,00		0,00	

soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	Axe 9	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	Axe10	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	Axe11	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FEDER REACT-EU, mais soutenus par le FSE REACT-EU	Axe12	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	Axe13	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FEDER REACT-EU, mais soutenus par le FSE REACT-EU	Axe14	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

La loi relative à la réforme territoriale a conduit à une harmonisation des politiques des régions Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin et en conséquence à une révision des modalités de pilotage et d'évaluation des programmes européens. En ce sens, la région Nouvelle-Aquitaine a élaboré son programme d'évaluations sur la base de la feuille de route présentée en Comité de suivi d'octobre 2019. Ce programme regroupe en un plan convergent unique les évaluations des programmes européens des 3 ex-régions sur la période 2014-20. Il retient également l'évaluation stratégique environnementale et l'évaluation ex-ante des instruments financiers menées dans le cadre du programme FEDER-FSE+ de la région Nouvelle-Aquitaine 2021-27. La mise en œuvre de la feuille de route a été encadrée par un accord cadre (conclu en juin 2020), permettant de référencer trois prestataires – Territéo, Edater, ADIT – qui ont été consultés pour la réalisation de chaque évaluation (marchés subséquents). Les évaluations se sont centrées sur les résultats et impacts produits par les politiques évaluées sur les territoires et sur les bénéficiaires, notamment au regard des objectifs stratégiques et prioritaires de l'Union. Elles se sont attachées à mesurer les effets leviers des programmes sur les opérations cofinancées.

Au total, dix évaluations ont été lancées, huit au titre du programme 2014-20 et deux au titre du programme 2021-27 :

En 2020, lancement de l'évaluation thématique « Compétences, qualification et emplois » : le rapport final de l'évaluation a été produit en février 2023.

En 2021, lancement de l'évaluation thématique « « compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens » : le rapport final étape 2 de l'évaluation sera produit en juin 2023 ; lancement de l'évaluation thématique « Compétitivité centrée sur la performance économique et la ressource humaine » : le rapport final étape 2 de l'évaluation sera produit en juin 2023.

En 2022, lancement de l'évaluation « renforcement de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables, prévention des risques environnementaux et adaptation au changement climatique, protection du patrimoine culturel, de la biodiversité, des continuités écologiques » : les travaux sont en cours ; lancement de l'évaluation « développement de l'économie numérique, accroissement de l'offre de services et des usages » : Les travaux ont été lancés en 2023 ; lancement de l'évaluation « développement et revitalisation des territoires fragilisés » : Les travaux ont été lancés en 2023.

En 2016 et 2018, deux évaluations ont été menées au titre de l'IEJ pour la région ex-Aquitaine. Les travaux ont été financés par la DGEFP. Les rapports finaux ont été livrés.

Concernant les deux évaluations relevant du programme 2021-27 : l'évaluation stratégique environnementale a été revue pour intégrer le principe DNSH. Le rapport définitif a été livré en 2022 ; Le rapport final de l'évaluation ex-ante des instruments financiers a également été livré en 2022.

Au 31 décembre 2022, la région Nouvelle-Aquitaine a produit, à la Commission, une synthèse des

résultats des évaluations du programme 2014-2020. Cette synthèse a été versée dans SFC. Elle permet d'identifier notamment les constats et conclusions générales des évaluations, dès lors que les rapports finaux ont été livrés. A ce jour, tous les projets évaluatifs prévus à la feuille de route sont soit terminés soit engagés.

Synthèse des résultats des évaluations du programme 2014/2020 qui sont disponibles

L'évaluation thématique « Compétences, qualification et emplois » : Rapport final disponible, <https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/mediatheque.html>

L'intervention du FSE est un élément déterminant pour permettre aux projets soit de voir le jour, soit de prendre de plus grandes proportions ou d'être déployés dans les meilleurs délais, et ce malgré la présence de freins administratifs récurrents. De manière transversales, trois plus-values majeures du FSE sont identifiées : L'effet levier financier ressort unanimement comme le plus important ; Les possibilités ouvertes par le FSE de mener des expérimentations ou encourager l'innovation ; Le maintien de l'offre de service de qualité grâce à l'existence de cette ressource supplémentaire. Les programmes s'appuient sur les stratégies régionales et sont en cohérence avec celles-ci. Cependant, les besoins restent néanmoins hétérogènes selon les territoires, en fonction du dynamisme économique local, des types de secteurs représentés, de l'évolution des métiers et des compétences associés dans ces secteurs ou encore de l'offre de formation présente ou possiblement mobilisable. Deux modes de gestion des opérations ont été utilisés : Le mode « marchés publics » liés au « Programme régional de formation » et le mode « subvention ». Ce dernier a permis de soutenir des projets qui répondent pleinement à la fois aux objectifs des programmes et aux attentes de la Région. Le mode « marché » permet d'être sources de dynamisation et de sécurisation de la programmation.

L'évaluation thématique « compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens » : Rapport final **étape 1** disponible, https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/sites/default/files/2022-09/Evaluation_Innovation_R%26D_NA_FESI_14-20_Rapport_final_Etape1.pdf

Sans le FEDER, la majorité des bénéficiaires interrogés (acteurs de la recherche publique, entreprise, structures d'interface) n'aurait pas initié et mené à bien leur projet. Les acteurs publics ont apprécié le fort soutien à l'investissement (infrastructures, équipements pour des recherches de niveau international), le soutien aux projets collaboratifs. Les entreprises ont apprécié l'accompagnement et l'ingénierie de projets associés aux financements pour mener à bien le projet. Les interfaces ont apprécié les soutiens nécessaires pour mener leurs missions de proximité. Les programmes sont articulés avec les différents schémas et stratégies régionaux (stratégie de spécialisation intelligente (S3), le Schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (SRESRI), Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)). La mise en œuvre des programmes est demeurée dans le périmètre respectif des 3 ex-régions. Un travail de cohérence et de coordination a été réalisé, afin que la mise en œuvre, bien que propre à chaque PO selon les objectifs fixés, soit équivalente. Ce travail a été facilité du fait de la mobilisation des mêmes priorités d'investissement pour chacun des trois PO.

Les pistes qui se dessinent à l'issue du rapport provisoire sont les suivantes :

- Mettre en place des Appels à Projets (AAP) et assurer un suivi en continu des Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) permettant d'améliorer l'animation et l'émergence de projets sur l'ensemble des DAS dans une logique de spécialisation et en cohérence avec le nouveau SRDEII et la prise en compte pour 21/27 de la nouvelle S3 ;
- Améliorer le dispositif global de suivi et de pilotage et notamment le suivi des entreprises ;
- Requestionner l'effet levier des actions portées par les structures interface pour maximiser l'effet et l'impact des projets en matière d'innovation, en intégrant des critères de performance pour la sélection des projets dans le cadre des AAP ;
- Envisager le soutien des projets d'innovation pour des Grandes Entreprises en logique de prêt ou de combinaison prêt/subvention ;
- Soutenir des actions d'appui et d'accompagnement opérationnel à l'émergence et à la mise en œuvre de projets d'innovation dans les TPE/PME ;
- Alléger, dans la mesure du possible, les démarches administratives nécessaires pour le FEDER, notamment sur le suivi du financement, et surtout sur les étapes de montage et clôture des dossiers, et assurer en interne une meilleure communication sur les modalités du FEDER (accès, suivi, clôture).

L'évaluation thématique « Compétitivité centrée sur la performance économique et la ressource humaine » : Rapport final étape 1 disponible, https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/sites/default/files/2022-09/Evaluation_Comp%C3%A9titivit%C3%A9_NA_FESI_14-20_Rapport_final_Etape1.pdf

Les enjeux initiaux identifiés dans les stratégies d'intervention des programmes FEDER-FSE conservent toute leur acuité pour la future période de programmation. Les modalités d'intervention sont jugées plutôt « incitatives » et « adaptées ». Les objectifs quantitatifs sont atteints ou en passe de l'être, malgré un retard constaté sur le PO Limousin. Par ailleurs, les résultats quantitatifs sont en demi-teinte sur le FSE. Si l'effet levier des fonds européens pour les bénéficiaires est principalement financier, il a également pu renforcer l'ambition et accélérer la réalisation de certains projets. En outre, les fonds structurels ont permis d'accompagner des initiatives innovantes et de se positionner sur des filières émergentes, de densifier les capacités d'accompagnement en faveur de la création / reprise, d'amorcer la création d'activité dans l'ESS, et plus largement de massifier les interventions régionales sur le thème de la compétitivité (ex. instruments financiers). Malgré le contexte de la fusion, les moyens de gestion ont semblé plutôt adaptés. L'évaluation a également mis en lumière le rôle déterminant d'un réseau de partenaires à la création / reprise d'entreprises dynamique. Enfin, si les bénéficiaires sont globalement satisfaits de l'information et de l'accompagnement, ces derniers souhaiteraient davantage de simplification.

La cohérence stratégique s'est renforcée à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine en cours de programmation. L'articulation entre les fonds FEDER/FSE et le FEADER apparaît cohérente dans les lignes de partage et pertinente dans la recherche d'une forme de transversalité de la mise en œuvre.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Le programme opérationnel FEDER-FSE est dans sa huitième année de programmation. Le bilan est caractérisé au 31 décembre 2022 par une programmation de 320 265 893 € pour 1221 opérations ; soit un taux programmé de 96.5% de la maquette FEDER-FSE.

Eléments généraux

Le contexte auquel sont confrontés les bénéficiaires est très certainement l'élément de difficulté principal. Le COVID-19, puis la crise géopolitique avec ses conséquences économiques et financières (difficulté d'approvisionnement, hausse des coûts de matière première ...) pèsent fort sur 2022 et impactent de manière sensible les porteurs de projets dans leurs réalisations. Ceci s'ajoute aux lignes directrices des programmes avec la clôture en ligne de mire qui impose déjà un cadre contraint.

Demeurent toujours des difficultés d'ordre réglementaire déjà évoquées dans les précédents RAMO qui alourdissent les obligations des porteurs de projets ainsi que celles des services instructeurs :

- Les règles en matière d'aide d'Etat qui sont complexes à appliquer (prise en compte de la marge d'exploitation, SIEG et calcul de l'absence de surcompensation) ;
- Les règles en matière de commande publique ;
- La complexité de la charge administrative inhérente à un projet cofinancé par des fonds européens pour les porteurs de projets malgré l'accompagnement apporté par les services instructeurs (frein au dépôt de dossiers de réalisation faites *a minima* ou reportées dans le temps par les maîtres d'ouvrage).

Un certain nombre de mesures ont été prises afin de pallier ces difficultés rencontrées :

- Formation « VSF 2014-2020 » dans le cadre de la clôture du programme ;
- Actualisation de la note clôture du programmation 2014-2020 ;
- Formation « module instruction » pour chaque nouvel instructeur ;
- Mise en place de formations dédiées « marchés publics » et « aides « Etat » ;

- Actualisation du guide à destination des instructeurs afin de les accompagner sur le système d'information ;
- Fiche technique « dépenses de personnel », fiche technique pour les achats en-deçà de 40 000 € ;
- Actualisation de la convention FEDER/FSE harmonisée et de la convention montant forfaitaire ;
- Actualisation du guide à destination des porteurs de projets sur le site « Europe en Nouvelle-Aquitaine » afin de les accompagner dans le dépôt de leur demande d'aide européenne et dans le dépôt de leur demande de paiement.

REACT-UE

La programmation de l'enveloppe REACT-UE se poursuit à un rythme correct. Néanmoins les délais contraints associés aux différentes crises (sanitaire, à l'Est de l'Europe, l'inflation) représentent un enjeu et font peser une pression notamment en matière de remontée des dépenses en temps et en heure. L'AG reste très attentive pour assurer une consommation maximale de l'enveloppe dédiée.

Ajout apporté dans le cadre de la version 2022.1 concernant la mise en oeuvre des axes REACT-UE en réponse aux observations formulées :

Le délai de réalisation étant très contraint, les paiements intermédiaires n'ont pas été privilégiés pour faire remonter la seule demande de solde.

Les opérations sur les axes d'intervention 11 et 12 ont bien commencées à être programmées. Elles sont en cours. Les taux de programmation de ces axes dépassent les 75% (cf. Partie '3.1. Vue d'ensemble de la réalisation' du RAMO 22 détaillant ces éléments) démontrant l'approche volontariste de l'Autorité de gestion pour atteindre un taux d'exécution le plus haut possible dans des délais courts. Nous pouvons ajouter que seules quelques opérations sont arrivées à leur terme, permettant de les valoriser dans le rapport annuel. Les opérations sur les axes d'assistance technique 13 et 14 n'avaient pas commencé en 2022. Les premières opérations vont avoir lieu au cours de l'année 2023.

Instruments financiers (IF)

Pas de difficulté majeure à relever concernant l'outil de co-investissement. Il en est de même pour l'IF dédié à l'enveloppe REACT-UE modulo les délais, détaillés précédemment, dû aux différentes crises qui pourraient peser dans la remontée des dépenses là aussi. Cette contrainte semble peser fort sur l'autre IF dont dispose l'AG à savoir les prêts d'honneur. Cet instrument a vu ses engagements fortement réduits. Les objectifs fixés pour cet IF étaient probablement trop ambitieux. Même avec cette mesure, une sous-réalisation n'est pas à exclure.

Ajout apporté dans le cadre de la version 2022.1 concernant la mise en oeuvre des IF en réponse aux observations formulées :

Dans le RAMO, ne sont renseignées que les données liées aux dépenses remontées en appel de fonds au 31/12/2022. Considérant que l'axe 3 du Programme est en overbooking, certaines données n'ont pu être remontées notamment sur l'instrument prêts d'honneur (PH) « Création d'entreprises ». Les données transmises par le gestionnaire nous permettent de penser que l'enveloppe FEDER allouée sera consommée au 31/12/2023. Concernant l'instrument PH « Développement des entreprises », l'opération a fait déjà l'objet d'une reprogrammation à la baisse pour anticiper les sous-réalisations et affecter les crédits sur d'autres opérations au sein de l'axe 3. Les sous-réalisation s'expliquent par les difficultés financières rencontrées ces dernières années (COVID, crise en UKRAINE, ...) retardant les projets des TPE (artisanat, commerce) cibles de ces prêts d'honneur.

Quant à l'instrument « Fonds de co-investissement » de l'axe 11, ce dernier a été programmé en juillet 2022, une seule demande de paiement a été remontée correspondant au 1er acompte de 25% prévu au règlement 1303/2013.

Coexistence de 2 programmes et clôture

Avec l'adoption du programme régional Nouvelle-Aquitaine FEDER-FSE+, en septembre 2022, les premiers dossiers à instruire du nouveau programme 2021-27 l'ont été à la fin de l'année 2022. Les services instructeurs de l'AG poursuivent ainsi la programmation des dossiers 2014-20 tout en appréhendant et mettant en œuvre une nouvelle génération de programme, ce qui représente un enjeu dans l'organisation du travail de ces services.

La clôture prochaine du PO 2014-20 accentue cet effet et engendre une pression supplémentaire pour parvenir aux objectifs fixés.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	4 000 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M0OP001, 2014FR16M2OP006
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	29 janv. 2016
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de co-investissement
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	14 rue François de Sourdis - 33077 BORDEAUX CEDEX
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Investissement dans le capital de personnes morales existantes ou nouvellement créées

7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Oui
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Oui
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	actions , obligations convertibles, prêts participatifs, avances en compte courant.
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	AQUITI GESTION
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme	Centre Condorcet -

mettant en œuvre l'instrument financier	162 avenue du Docteur Schweitzer - 33600 PESSAC
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	22 janv. 2018
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	4 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	4 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	4 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	2 000 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 000 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	2 000 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	0,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier	

conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	fonds de co-investissement
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Actions
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	904 724,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	904 724,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	904 724,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	904 724,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	904 724,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	3
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	3
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	3
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	3
29.2.1. dont micro-entreprises	0
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	

39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	2,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	1,00
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	7 270,76
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans	0,00

l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	14,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	3,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	1 500 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	

4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M0OP001, 2014FR16M2OP006
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	29 janv. 2016
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de prêts d'honneur dédié création reprise d'entreprise lot 1
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Pôle interconsulaire boulevard des saveurs Coulounieix- Chamiers 24660
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Oui
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	

10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Initiative Nouvelle-Aquitaine
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Centre Condorcet 162 avenue du docteur Scheitzer 33600 Pessac
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 mars 2019
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	3 750 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 500 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	1 500 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	2 520 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	375 000,00

15.1.1. dont FEDER (en EUR)	375 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	2 145 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	2 145 000,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	prêts d'honneur
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	0,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-	0

participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	0
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	0
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	2,60
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes	

[article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	1 414,94
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	377 964,86
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	377 964,86
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	2 250 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	2 145 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	2 145 000,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des

	<i>subventions</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	462,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. <i>Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</i>	<i>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</i>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	170 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M2OP006, 2014FR16M0OP001
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	29 janv. 2016
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de prêts d'honneur dédié au développement d'entreprises lot 2
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Pôle interconsulaire boulevard des saveurs Coulounieix- Chamiers 24660
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	

7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Oui
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé

11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Initiative Aquitaine-Limousin-POitou-Charentes
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Pôle interconsulaire boulevard des saveurs Coulounieix- Chamiers 24660
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 mars 2019
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	270 055,54
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	170 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	170 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	198 570,25
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	125 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	125 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	73 570,25
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	73 570,25
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	

20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	<i>prêts d'honneur</i>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	0,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	0
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	0
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	0
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	

38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	3,20
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	253,03
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	29 627,58
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	14 813,79
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	14 813,79
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments	

financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	294 281,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	53,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	Axe11 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19

	<i>et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie</i>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	7 000 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M2OP006, 2014FR16M2OP001
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	1 juin 2021
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Nouvelle-Aquitaine Fonds de co- investissement_REACT UE
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	14 rue François de Sourdis 333 077 BORDEAUX CEDEX
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Investissement dans le capital de personnes morales existantes ou nouvellement créées
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq$ 25 000 EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Oui

9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Oui
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	actions , obligations convertibles, prêts participatifs, avances en compte courant.
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	MCAPITAL PARTNERS
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	11 rue des Gamins 33 000 Bordeaux
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	29 sept. 2022
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	7 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	7 000 000,00

14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	7 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	3 500 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 500 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	1 750 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	1 750 000,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	0,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Fonds de co-investissement
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Actions
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits,	0,00

ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	0,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	0
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	0
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	0
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	0
29.2.1. dont micro-entreprises	0
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	0,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	0,00
40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	0,00
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de	Oui

l'année de référence	
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la	

mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
<i>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</i>	<i>CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	9,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. **PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date notification/soumission prévue	de	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	-------------------------------------	----	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
Axe prioritaire	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Axe prioritaire	Axe 5 - Protéger les ressources et le patrimoine naturels
Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
Axe prioritaire	Axe 8 - Assistance technique FEDER
Axe prioritaire	Axe 9 - Assistance technique FSE
Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.

Axe prioritaire	Axe11 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
-----------------	--

--

Axe prioritaire	Axe12 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
-----------------	--

--

Axe prioritaire	Axe13 - Assistance Technique REACT-UE- FEDER
-----------------	--

--

Axe prioritaire	Axe14 - Assistance Technique REACT-UE- FSE
-----------------	--

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
Axe 1	967 698,06	1,11%
Axe 4	86 090 022,49	146,80%
Axe 5	6 576 136,51	65,76%
Axe 6	137 638,80	1,89%
Axe 7	83 096,40	0,25%
Axe11	884 050,38	1,62%
Total	94 738 642,63	28,54%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

Une partie du territoire de l'ex-région Poitou-Charentes borde l'Atlantique et ainsi se trouve concerné par le Plan d'action maritime pour l'Atlantique adopté par la Commission le 13 mai 2013.

Dans le cadre de ce Plan, 4 priorités ont été établies :

- Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation ;
- Protéger, sécuriser et améliorer l'environnement côtier et marin ;
- Améliorer l'accessibilité et la connectivité ;

- Créer un modèle de développement régional durable et propice à l'intégration sociale.

Le PO FEDER-FSE Poitou-Charentes intègre 3 de ces priorités à travers sa stratégie.

Une grille de lecture du Plan d'action maritime a donc été élaborée afin de répartir les opérations concernées dans les différents objectifs spécifiques relatifs à chaque priorité.

Sur cette base, au 31 décembre 2022, 19 opérations programmées ont été identifiées. Les crédits UE mobilisés dans le cadre de cette stratégie s'élèvent à 50 748 869,70 € dont 14 292 277,11 € de FEDER et 15 586 550,22 € de FSE. Seule la priorité 1 voit du FSE être mobilisé.

- Priorité 1 : « Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation » :

Pour le FEDER, 10 dossiers ont été programmés pour un montant d'aide UE de 11 158 608,45 € dans le cadre de cette priorité. L'université de La Rochelle reste porteuse de la majorité des projets (5).

7 projets relèvent de la sous-priorité 1.1 « Contribuer à accroître la capacité de la région Atlantique à innover par la recherche et la technologie » ; 3 opérations relèvent de la sous-priorité 1.3 « Encourager l'adaptation et la diversification des activités économiques en favorisant le potentiel de la région atlantique ». En 2022, un projet relevant de cette dernière sous-priorité est qualifié pour intégrer le périmètre de la stratégie maritime :

- Le syndicat mixte portuaire de Royan-Bonne Anse réalise l'acquisition d'un élévateur à bateaux en remplacement d'un équipement thermique,

obsolète et fortement impactant pour le milieu naturel (air, eau, sonore).

Pour le FSE, 5 dossiers ont été programmés pour un montant d'aide UE de 15 586 550,22 € dans le cadre de la sous-priorité 1.2 « Contribuer à l'amélioration des compétences et de l'attractivité dans les industries traditionnelles (construction navale, aquaculture, pêche) ». L'ensemble des projets relevant de cette sous-priorité est porté par la Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine par l'intermédiaire des marchés de formation qu'il contractualise.

- Priorité 2 : « Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel marin et côtier de l'Atlantique »

Seul le FEDER est concerné avec 4 dossiers programmés pour un montant d'aide UE de 3 133 668,66 €. 1 opération relève de la sous-priorité 2.1 « Le renforcement de la sécurité et de la sûreté maritimes », 1 de la sous-priorité 2.2 « L'exploration et la protection des eaux marines et des zones côtières » et 2 de la sous-priorité 2.3 « La gestion durable des ressources marines ».

- ☐ Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- ☐ Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- ☐ Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- ☐ Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- ☒ Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

Priorité(s) et objectif(s) pour lesquels le programme est pertinent:

	Priorité	Objectif
☒	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.1 - Partage des connaissances entre les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et les centres de recherche
☒	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.2 - Renforcement de la compétitivité et des capacités d'innovation dans l'économie maritime de la région atlantique
☒	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.3 - Encourager l'adaptation et la diversification des activités économiques en favorisant le potentiel de la région atlantique
☒	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.1 - Renforcement de la sécurité et de la sûreté maritimes
☒	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.2 - Exploration et protection des eaux marines et des zones côtières
☒	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.3 - Gestion durable des ressources marines
☒	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.4 - Exploitation du potentiel des énergies renouvelables de l'environnement marin et côtier de la région atlantique
☐	3 - Améliorer l'accessibilité et la connectivité	3.1 - Promouvoir la coopération entre les ports
☒	4 - Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable	4.1 - Favoriser une meilleure connaissance des défis sociaux dans la région atlantique
☒	4 - Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable	4.2 - Préserver et promouvoir le patrimoine culturel de l'Atlantique

Actions ou mécanismes utilisés pour mieux lier le programme avec l'ATLSBS

A. Les coordonnateurs des stratégies relatives aux bassins maritimes (principalement les coordonnateurs nationaux, les coordonnateurs des domaines stratégiques et/ou les coordonnateurs des objectifs ou les membres) participent-ils au comité de suivi du programme?

Oui ☐ Non ☒

B. Dans les critères de sélection, des points supplémentaires ont-ils été attribués aux mesures spécifiques visant à soutenir l'ATLSBS?

Oui ☐ Non ☒

C. Le programme a-t-il investi des fonds de l'UE dans l'ATLSBS?

Oui ☒ Non ☐

Montant approximatif ou exact en EUR investi dans l'ATLSBS:

FEDER	14 292 277,11
FC	
FSE	15 586 550,22
Feader	
FEAMP	
tous les autres fonds	
nom de «tous les autres fonds»	

D. Résultats obtenus en rapport avec l'ATLSBS (sans objet pour 2016)

--

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

--

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

--

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé citoyen 2022 pour le Programme opérationnel de Poitou-Charentes	Résumé à l'intention des citoyens	26 juil. 2023		Ares(2023)5223718	Résumé citoyen Poitou-Charentes	27 juil. 2023	n0040ns0
Réponses de l'Autorité de gestion aux observations formulées par la Commission européenne sur le RAMO 2022 Poitou-Charentes	Résumé à l'intention des citoyens	26 juil. 2023		Ares(2023)5223718	Lettre de réponse aux observations formulées par la CE Annexe détaillant les réponses de l'AG	27 juil. 2023	n0040ns0